

On peut communiquer avec l'événement de la façon suivante: Jusqu'à 4 heures le soir: appeler l'échangeur 2-6213. Depuis 4 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants: Le rédacteur en chef... 2-7106

71ième ANNEE No 222

Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, LUNDI 28 FEVRIER 1938

Température: Sombre et plus froid

DOUZE PAGES

SOULEVEMENT NAZI EN AUTRICHE

60,000 Nazis de la ville de Graz se réunissent et se préparent à marcher sur la capitale de l'Autriche. Le gouvernement agit avec rapidité et tue dans l'oeuf la gigantesque manifestation.

LA PARTIE EST REMISE

Graz, Autriche, 28. — (P. A.) Seize chars d'assaut sont entrés hier soir dans cette place-forte des Nazis autrichiens quelques heures après que les troupes fédérales eussent cerné la ville et empêché, au moins temporairement, une marche des nationaux-socialistes sur Vienne.

Des bombardiers et des avions de chasse survolaient la ville tandis que des détachements de mitrailleurs en gardaient toutes les sorties. Graz, qui s'écrit aussi Gratz, est le chef-lieu de la province de Styrie et est située à 90 milles au sud-ouest de Vienne.

Les habitants de la ville ont paisiblement regardé passer les chars d'assaut dans les rues bien qu'il se fût déroulé des scènes d'un sauvagement auparavant. Les chefs des Nazis autrichiens ont temporairement abandonné leur projet de s'emparer de Graz et de marcher sur Vienne.

UN ARMISTICE

Ils ont dit qu'un armistice de deux jours avait été conclu avec le gouvernement à Vienne et que, pendant cette période, ils négocieraient pour obtenir une plus grande liberté d'action.

Ils ont ajouté qu'ils avaient invité le Dr Arthur Seyss-Inquart, ministre de l'Intérieur et ami personnel du chancelier allemand Adolf Hitler, à venir à Graz en promettant de lui montrer 60,000 Nazis autrichiens en uniforme.

La tension est telle que le gouvernement a ordonné la fermeture des écoles.

DES RENFORTS

La garnison a été renforcée de trois compagnies déployées en toute hâte de Vienne. Dans le village voisin, de Goesting, des batteries d'artillerie légère étaient déjà prêtes à toute éventualité.

Des policiers spéciaux de Vienne et des gendarmes venus de différents centres patrouillaient les rues, se mêlant aux foules de Nazis. Le cri de "Heil Hitler!" retentissait constamment.

Armin Darieu, un chef nazi de l'entour, a dit que 40,000 hommes étaient prêts à partir de Graz pour Vienne et que cette armée se grossirait en route lorsqu'elle traverserait les villes et les villages de la Styrie.

Les troupes fédérales de la garnison de Graz sont les armes et prêtes à entrer en action à un instant d'avis. Dans la haute Styrie, plus près de Vienne, les garnisons ont été renforcées et des unités ont été postées à tous les points stratégiques.

Le gouvernement est apparemment résolu à ne plus faire de concessions aux Nazis et prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour les empêcher de commencer leur marche et de s'emparer de la province, comme le veulent les plus radicaux.

Graz afin d'aller prêcher la modération. Le Dr Arthur Seyss-Inquart, ministre de l'Intérieur et ami personnel du chancelier Hitler avait conseillé aux Nazis de ne se livrer à aucun excès.

ESPOIRS DEÇUS

C'est la nomination du Dr Seyss-Inquart et l'entrée de d'autres Nazis dans le cabinet à la suite de l'entrevue du chancelier Kurt von Schuschnigg avec Hitler le 12 février qui a rallumé l'espoir du parti nazi d'Autriche, pourtant hors la loi de s'emparer du pouvoir et d'unir éventuellement l'Autriche à l'Allemagne.

Mais en réaffirmant avec un vigoureux inattendu l'indépendance de l'Autriche dans son discours au Reichstag le 20 février, le chancelier a déçu les espoirs des nazis.

Après avoir cité dans sa lettre pastorale la dernière phrase du discours que prononça jeudi dernier le chancelier Kurt von Schuschnigg devant le Parlement: "J'espère que Dieu n'abandonnera pas notre pays," le cardinal Innitzer ajouta:

"Dans l'esprit de ces paroles, nous voulons, nous les Catholiques, travailler de toutes nos forces pour notre patrie bien-aimée, pour notre peuple et pour une culture véritablement chrétienne."

Il a demandé aux prêtres de Vienne de célébrer au moins une messe en l'honneur de la liberté de la patrie.

PLEBISCITE

Vienne, 28. (P.A.) — "Prier pour la paix et la liberté de notre patrie autrichienne," a dit hier aux Catholiques de Vienne, S. E. le cardinal Théodore Innitzer, archevêque de Vienne. Environ 6,000,000 des 7,000,000 habitants de l'Autriche sont catholiques.

Après avoir cité dans sa lettre pastorale la dernière phrase du discours que prononça jeudi dernier le chancelier Kurt von Schuschnigg devant le Parlement: "J'espère que Dieu n'abandonnera pas notre pays," le cardinal Innitzer ajouta:

"Dans l'esprit de ces paroles, nous voulons, nous les Catholiques, travailler de toutes nos forces pour notre patrie bien-aimée, pour notre peuple et pour une culture véritablement chrétienne."

Il a demandé aux prêtres de Vienne de célébrer au moins une messe en l'honneur de la liberté de la patrie.

10,000 personnes manifestent contre Chamberlain

DIPLOMATE



Lady CHAMBERLAIN, veuve de sir Austen Chamberlain et belle-sœur de l'actuel premier ministre de Grande-Bretagne, à qui les diplomates attribuent une grande part du succès du rapprochement anglo-italien.

Porteurs d'une résolution condamnant la "reddition" du premier ministre, M. Chamberlain, "devant les menaces italiennes", dix mille communistes ont marché hier sur l'ambassade d'Italie. — Lord Strabolgi, pair travailliste, accuse les femmes de s'immiscer dans la politique étrangère. — Clement Attlee qualifie le geste de Chamberlain de "folie pathétique". — La Russie soviétique.

DEBUT DES NEGOCIATIONS

Londres, 28. — (P.A.) Dix mille manifestants communistes, porteurs d'une résolution condamnant la "reddition" du premier ministre, M. Neville Chamberlain, "devant les menaces italiennes", ont marché hier sur l'ambassade d'Italie.

La foule se heurta cependant à un muraille de policiers à cheval peu avant d'arriver à l'ambassade et deux délégués seulement reçurent la permission d'approcher de l'entrée.

Les deux hommes sonnèrent à la porte et furent reçus par un policier qui leur fit une ovation.

D'autre part, les orateurs de l'opposition continuent de réclamer sur toutes les plates-formes du pays des élections générales qui permettraient à l'électorat de dire s'il approuve la nouvelle politique de M. Chamberlain, qui est de négocier avec l'Italie et l'Allemagne en vue d'apaiser la situation européenne.

Le parti communiste avait organisé hier une grande manifestation sur la place Trafalgar. C'est de là que les communistes et leurs sympathisants partirent avec la résolution de strict observance des obligations internationales, d'appui pour les alliés de la France en Europe centrale et de solidarité avec la Grande-Bretagne dans sa tentative d'apaiser la situation européenne par des négociations avec l'Italie et l'Allemagne.

Sa position renforcée par ce vote, le président du Conseil s'est attaqué hier à un autre sérieux problème, la paix ouvrière dans le pays. Il s'est présenté devant le Sénat et lui a déclaré que son cabinet démissionnerait si la Chambre Haute n'adoptait pas la première partie de son code ouvrier.

M. Chautemps a gagné son point, le Sénat approuvant la première section du code à la main levée. Le code Chautemps pourvoit à l'arbitrage obligatoire des disputes entre patrons et ouvriers. Les 7,000 contrats collectifs en vigueur expirent demain et doivent être remplacés.

Des 21 amendements offerts par la majorité du Sénat, un seul, une clause de compromis, a été incorporée dans le code, qui retourne maintenant à la Chambre.

L'amendement sénatorial autorise un ajustement des salaires des ouvriers tous les six mois si l'indice du coût de la vie monte de 10 pour cent. Le Sénat avait fixé le pourcentage à 5, le Sénat exigeait 12 et finalement il accepta 10.

Des millions d'ouvriers attendent les nouveaux contrats collectifs qui doivent remplacer ceux qui furent conclus le 7 juin 1936 et qui vont expirer à minuit ce soir. Les négociations du gouvernement croient que les ouvriers accepteraient une brève extension des contrats actuels, mais chaque journée de retard, disent-ils grandit le danger d'une grève qui pourrait englober toute l'industrie française.

La Chambre vota à la suite d'un scrutin (Suite à la page 11, 5e col.)

Paris, 28. — (P.C.) Le gouvernement de M. Camille Chautemps a reçu un éclatant vote de confiance 349 à deux — en chambre des députés samedi soir sur sa politique étrangère de stricte observance des obligations internationales, d'appui pour les alliés de la France en Europe centrale et de solidarité avec la Grande-Bretagne dans sa tentative d'apaiser la situation européenne par des négociations avec l'Italie et l'Allemagne.

Sa position renforcée par ce vote, le président du Conseil s'est attaqué hier à un autre sérieux problème, la paix ouvrière dans le pays. Il s'est présenté devant le Sénat et lui a déclaré que son cabinet démissionnerait si la Chambre Haute n'adoptait pas la première partie de son code ouvrier.

M. Chautemps a gagné son point, le Sénat approuvant la première section du code à la main levée. Le code Chautemps pourvoit à l'arbitrage obligatoire des disputes entre patrons et ouvriers. Les 7,000 contrats collectifs en vigueur expirent demain et doivent être remplacés.

Des 21 amendements offerts par la majorité du Sénat, un seul, une clause de compromis, a été incorporée dans le code, qui retourne maintenant à la Chambre.

L'amendement sénatorial autorise un ajustement des salaires des ouvriers tous les six mois si l'indice du coût de la vie monte de 10 pour cent. Le Sénat avait fixé le pourcentage à 5, le Sénat exigeait 12 et finalement il accepta 10.

Des millions d'ouvriers attendent les nouveaux contrats collectifs qui doivent remplacer ceux qui furent conclus le 7 juin 1936 et qui vont expirer à minuit ce soir. Les négociations du gouvernement croient que les ouvriers accepteraient une brève extension des contrats actuels, mais chaque journée de retard, disent-ils grandit le danger d'une grève qui pourrait englober toute l'industrie française.

La Chambre vota à la suite d'un scrutin (Suite à la page 11, 5e col.)

Paris, 28. — (P.A.) Le gouvernement soviétique a annoncé hier soir un important procès collectif de 21 personnes accusées de haute trahison commencé le 2 mars. Les deux principaux accusés sont Alexis I. Rykov, ancien premier ministre de l'URSS, et Nikolai Bukharine, éditeur russe bien connu qui sont en prison depuis un an.

Rykov, qui fut premier ministre pendant près de 10 ans, est son nom mentionné dans les témoignages des grands procès qui ont eu lieu déjà et à la suite desquels de nombreux fonctionnaires tombèrent devant le peloton d'exécution. On se rappelle les étranges aveux spontanés qui caractérisèrent ces procès.

Bukharine, chroniqueur de la révolution rouge, était éditeur des Izvestia, journal du gouvernement, avant son arrestation et son expulsion du parti communiste le 5 mars 1937.

Tous les prévenus sont accusés d'avoir conspiré avec Léon Trotski pour renverser le régime soviétique par une rébellion armée avec l'aide de puissances étrangères, accusation semblable à celle qui fut portée lors des procès précédents.

Le communiqué officiel annonçant la date du procès dit que les accusés formaient un bloc de trotskystes droitistes. Le communiqué accuse directement le bloc d'avoir ordonné l'assassinat de Serge Kirov, le bras droit de Staline, qui fut assassiné en 1934.

Les autres accusés sont: N.-N. Krestinsky, ancien assistant du commissaire des Affaires étrangères, Maxim Litvinov. (Suite à la page 11, 3e col.)

Une sensationnelle affaire d'espionnage aux Etats-Unis

LA CIVILISATION ACCUMULE LES DETTES

Caughnawaga, 28. — (P.C.) — Les chefs de toutes les tribus indiennes de l'est du Canada ont tenu dans cette réserve hier un grand conseil qui présidait le chef Jos. Delisle, maire de Caughnawaga. Un des orateurs, le chef Cheney Galloway, de Restigouche, N.-B. a déclaré que les moeurs et les coutumes de l'homme blanc ne conduisaient qu'à la ruine et aux troubles. Il a tenu ce raisonnement à son grave et solennel auditoire. "Avant l'arrivée des hommes blancs dans ce pays, il n'y avait pas un seul dollar de dette. La civilisation de l'homme blanc a ruiné le pays, l'enterrant profondément sous un monceau de dettes publiques. Si vous devenez citoyens, vous aurez à payer ces dettes, à porter le fardeau, par exemple, du chemin de fer du gouvernement." Il a été question de créer une fédération de toutes les tribus des Etats-Unis et du Canada.

LES CHINOIS FONT RECULER LES NIPPONS

Shanghai, 28. — (P.A.) Les dépêches chinoises mandent que l'aviation du général Tchong Kai-Chek, considérablement renforcée depuis quelque temps, a dispersé des concentrations de troupes japonaises sur la rive nord du fleuve Jaune.

Le bombardement a ralenti encore plus l'offensive vers le sud des armées nipponnes contre le corridor du chemin de fer de Loung-hai en Chine centrale.

Un avion chinois aurait abattu un ballon captif d'un des observateurs dirigeant le feu de l'artillerie japonaise près de Meng-sien sur la rive nord du fleuve, dans le nord-ouest de la province de Ho-nan.

Les bombardiers chinois ont dispersé des concentrations japonaises ailleurs le long du fleuve.

La semaine dernière, les contre-attaques chinoises ont virtuellement immobilisé toute l'offensive et dans certains secteurs, les Chinois ont même forcé les envahisseurs à reculer. (Suite à la page 11, 6e col.)

Les CCF et le refus de King

Ottawa, 28. — (P.C.) La Co-opération Commonwealth, Fédération a révélé hier soir qu'elle avait toujours l'intention d'obtenir d'une manière ou de l'autre une déclaration précise du gouvernement fédéral sur son attitude à l'endroit des développements en rapport avec la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

Le chef de la C. C. F. M. James-S. Woodsworth, a envoyé hier à M. Clement-R. Attlee, chef du parti travailliste anglais un télégramme dans lequel il condamnait la nouvelle politique étrangère du gouvernement Chamberlain, "qui, dit-il, méprise les intérêts des Dominions et trahit la démocratie".

En ce qui concerne la politique étrangère, M. M.-J. Coldwell député C. C. F. de Roseton-Biggar, a dit hier soir que son parti allait continuer de s'efforcer à obtenir une déclaration de gouvernement. M. King a refusé de répondre à une interpellation de M. Woodsworth la semaine dernière à ce sujet parce qu'elle n'était pas rédigée suivant les règlements de la Chambre.

Cette question peut soulever un problème constitutionnel car le Canada, suivant certaines autorités, doit être considéré sur tout changement dans la politique étrangère de l'Angleterre décidé par Londres.

DES INVENTIONS SECRETES

New-York, 28. — (P.A.) — Le colonel Thomas Hanley, commandant de l'aéroport Mitchel, état de New-York, fait exercer depuis hier la plus étroite surveillance autour de cette grande base aérienne de l'armée des Etats-Unis pour empêcher le vol d'autres secrets de l'aviation américaine à la suite de l'arrestation de trois prétendus espions qui opéraient pour le compte d'une puissance européenne.

Les autorités ont annoncé "un nombre considérable" de gardes supplémentaires avaient été postés à tous les points stratégiques sur les hangars qui abritent les derniers modèles des avions de combats de l'armée. Les visiteurs ne sont admis qu'avec circonspection dans l'aéroport où sont stationnés 1,900 soldats et 100 officiers.

Il a de plus été révélé que la garde avait été renforcée autour de l'édifice où sont conservés les plans, jalousement gardés secrets, d'un nouvel appareil de précision qui bombardiers américains en temps de guerre, de bombarder de petits objectifs d'une altitude de 20,000 pieds avec grande précision.

Lorsque furent prises ces rigoureuses mesures de précaution à l'aéroport Mitchel, lequel est spécialement destiné à la défense aérienne de New-York, M. Lamar Hardy, procureur fédéral, venait de promettre un procès expéditif pour Johanna Hoffman, une Allemande aux cheveux roux et âgée de 26 ans, et deux soldats de l'armée américaine accusés d'avoir vendu des secrets militaires à l'étranger.

Les agents du Federal Bureau of Investigation arrêtèrent la femme et les deux hommes jeudi dernier. Comparant samedi devant le commissaire fédéral Isaac Platt, leur cautionnement fut fixé à \$25,000 chacun et aucun d'eux ne put fournir cette somme.

Reed Vetterli, le détective qui fut promu chef des G-Men de New-York à la cause de son travail dans les affaires d'enlèvement Lindbergh et Mattson, a dit que les arrestations avaient été opérées juste à temps pour empêcher la vente de secrets de la zone du canal de Panama, de la défense de la côte du Pacifique et des chantiers de la marine de guerre.

On ignore encore si les agents ont pu empêcher les trois suspects de transmettre les plans secrets des deux porte-avions modernes actuellement en chantier à New-York et à Newport-News, Virginie.

En plus de la fille Hoffman, qui est originaire de Dresden, Allemagne, les agents fédéraux ont confisqué l'ancien sergent de l'armée américaine qui fit du service déjà dans la zone du canal de Panama, et Erich Glaser, un soldat de l'armée américaine qui était en service à l'aéroport Mitchel.

Glaser naquit à Leipzig en Allemagne, Rumrich naquit aux Etats-Unis, mais il fit ses études en Allemagne et y vécut plusieurs années. Lorsqu'on lui demanda si l'Allemagne était "la puissance européenne" qu'il refusait de nommer, le procureur Hardy répondit: "Tirez votre propre conclusion."

Les dépêches de Moscou mandent hier que les autorités soviétiques étaient "considérablement intéressées" par un angle de l'affaire, c'est-à-dire la tentative qu'aurait faite Rumrich pour obtenir des passeports américains dans le but d'entraîner des espions allemands à entrer en Russie. (Suite à la page 11, 4e col.)

Tokio offrirait un nouveau plan naval

On croit généralement que le Japon se propose d'offrir un plan pour mettre fin à la course aux armements. — Déclaration de M. Koki Hirota au parlement.

DEUX BEBES BRULES VIFS

St-Scholastique, Qué., 28. — (P.C.) Deux enfants ont péri hier dans un incendie qui a détruit la demeure de M. Louis Légaré, forgeron du village pendant qu'il était allé conduire son épouse et un enfant malade à la gare.

Les victimes sont Rita Légaré, deux ans et demi, et sa sœur Pierrette, six mois. Une troisième fillette, Gisèle, plus âgée que les deux autres, se trouvait dans la maison lorsque le feu se déclara et parvint à se sauver. Elle tenta de sauver la plus jeune, mais Pierrette était trop lourde pour elle et elle l'échappa avant d'avoir atteint la porte.

La petite Gisèle courut chercher du secours, mais à l'arrivée des voisins la maison n'était déjà plus qu'un brasier et personne ne put entrer. La maison fut entièrement rasée.

Il a été impossible de déterminer la cause de l'incendie. Les cadavres carbonisés des deux enfants ont été retirés des ruines fumantes et un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

UNE REUNION DES FASCISTES

Rome, 28. — (P.C.-Havas.) Le Grand Conseil fasciste a été convoqué hier soir pour jeudi prochain afin d'arrêter les grandes lignes de la politique italienne à la lumière des développements survenus depuis quelque temps en Angleterre, en Allemagne et en Autriche. Cette réunion a commencé depuis le 11 décembre lorsque Mussolini annonça la démission de l'Italie de la Société des Nations, etc. considérée comme de grande importance. Il sera certainement question des négociations anglo-italiennes, mais les décisions que prendra le Grand conseil pourront aussi constituer une réponse au discours du chancelier Hitler devant le Reichstag allemand et à celui du chancelier Kurt von Schuschnigg devant la Diète autrichienne. On se demande si Mussolini se déclarera le défenseur de l'indépendance autrichienne à l'issue de la séance.

Le ministre des Affaires étrangères n'a pas mentionné la requête conjointe des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France au sujet des plans de construction navale du Japon, requête qui rencontra un refus à Tokio. On croit que cet incident fait partie des circonstances qui, comme il l'a dit, rendent les relations étrangères du Japon "très délicates".

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a dit que le Japon considérait l'attitude prise par les Etats-Unis en ce qui concerne leurs nationaux en Chine, comme "parfaitement satisfaisante".

Parlant de la réponse de Washington à une requête japonaise pour que les tierces puissances prennent des précautions pour protéger leurs nationaux dans les zones d'hostilité en Chine, le porte-parole a dit: "Les Etats-Unis ont pris l'attitude (Suite à la page 11, 5e col.)"

Un évêque irlandais s'attaque à l'Ulster

S. E. Mgr Daniel Mageean, évêque catholique de Down et Connor, dénonce le parlement de l'Irlande du Nord et affirme que nulle part en pays britannique la liberté n'est aussi limitée.

UN DRAME A RICHMOND

Richmond, 28. — (D.N.C.) Un terrible drame s'est déroulé hier matin, dans les cours du C. N. R. à Richmond. Un vieil employé, M. Hermann Trappe, âgé de 57 ans, a été horriblement mutilé entre deux chars. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Sherbrooke, où il est décédé hier après-midi, vers deux heures. M. Trappe était marié et père de huit enfants.

Cette catastrophe dévouée vers 7 heures, hier matin. M. Trappe, qui était employé comme serre-trein, se tenait après un wagon d'un train de fret. Alors que le train reculait, le wagon arrière déraila à cause de la glace, qui recouvrait les rails. M. Trappe fut pris comme dans un étau entre le wagon qu'il montait et un autre sur lequel le premier vint s'arrêter. Le malheureux ouvrier fut horriblement mutilé. Après avoir reçu les soins requis de M. le docteur Manning, il fut transporté, à bord d'un train spécial, jusqu'à Sherbrooke et de là à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, où il expira vers 2 heures, hier après-midi. L'enquête du coroner sur cette tragédie aura lieu aujourd'hui même, à Richmond.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Burlington, Iowa, 28. — (P.A.) Un convoi de marchandises a foncé samedi soir dans l'arrière d'un train qui transportait environ 300 employés du chemin de fer à Burlington. Cinq des ouvriers, qui se rendaient à l'usine de la compagnie ici, ont été tués et plusieurs autres ont été blessés.

MORT ATROCE

Calgary, 28. — (P.C.) L'explosion d'un alambic géant dans une nouvelle raffinerie de pétrole, dans la vallée Turner, a arrosé de pétrole enflammé, samedi, E.-S. Bowden, et son fils âgé de 30 ans, Louis. Les deux hommes sont morts dans d'atroces souffrances.

TERRAIN A VENDRE

Situé rue St-Jean, jusqu'à d'Alouille, mesuré 150 pieds front par 150 pieds de profondeur. Conditions faciles. S'adresser A.-J. FELLAND, Hôtel Montcalm, Québec

TEMPÉRATURE

Table with 3 columns: Location, Min., Max. Lists temperatures for Victoria, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montreal, Québec, St-Jean, Halifax, and Charlottetown.

PRONOSTICS

Valée du bas Saint-Laurent : vents du nord-ouest ; soleil et beaucoup plus froid ; neige légère, surtout dans la partie orientale.

Active la DIGESTION Charbon de Belloc. Contre les GÂTES de l'ESTOMAC.

NOTRE FAVORI NATIONAL melcher's GIN CANADIEN. LA MEILLEURE RECETTE.

PRÉVEZ LA GRIPPE. Prévenez Cassez avec une bonne PONCE.

L'HIVER SANS RHUME. Grâce aux PASTILLES VALDA. PILULES DU DR CHASE Pour les Reins et le Foie.

La Route Ardue. Représentation autorisée par la Société des Gens de Lettres.

POUR LES TRAVAILLEURS

ARRÊTES EN CONSEIL. COMITÉS CONJOINTS ET NOUVEAUX GROUPEMENTS.

Plusieurs arrêtés en conseil sont publiés dans le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec...

CONVOICATIONS

Unions internationales, 110 du Pont; Châuffeurs et charretiers, union locale 858; Pâtisseries et biscuitiers...

EMPLOYES D'HOTELS

L'Union internationale des employés de laveries, d'hôtels et de restaurants, local 790, vient de recevoir sa charte de la Fraternité internationale...

TEINTURIERS ET BUANDIERS

L'Union internationale des employés dans les teinturerias et les buanderies a tenu une importante réunion hier matin...

LE MERCREDI DES CENDRES

Hier, au prône de la grand'messe, M. le chanoine J.-E. Carrier, v. f. curé de Notre-Dame de Lévis...

LE MARDI GRAS AU CLUB "LE LEVIS"

Le club de raquettes "Le Lévis" finira le carnaval par une grande soirée qui aura lieu demain soir...

REMERCIEMENTS

J'offre mes remerciements à M. Alphonse Dion, le populaire président du club de Raquettes "Lévis" pour la généreuse coopération qu'il a apportée...

N'OUBLIONS PAS CE SOIR

Nous rappelons aux paroissiens de Saint-David de l'Auberivière, la grande partie de cartes qui aura lieu ce soir...

MARIAGE SHEDDY-COUTURE A SAINT-DAVID

Mercredi matin dernier, à 8 heures, Lucien Boissinot, représentant de l'événement de Lévis...

MORT DE MME ARTHUR GAGNE

Nous avons le regret d'appréhender la mort de dame Elise Gagné, épouse de M. Arthur Gagné, de Saint-Anselme, Dorchester, survenue hier matin...

LES ENVOLEES D'ESSAIS DE TRANS-CANADA

(Suite de la dernière page) L'entraînement des pilotes constants avec la terre.

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU

(Suite de la page 3) L'assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens...

LES OUVRIERS INTERNATIONAUX

(Suite de la page 3) L'assemblée collective, qui est un accord libre entre deux parties, de l'ordonnance No 4, qui est d'après lui le plus grand non-sens jamais adopté...

ASSEMBLEE DES FORESTIERS CANADIENS

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir...

ST-PROSPER DE DORCHESTER

Le 20 février dernier, M. et Mme L. Quirion avait le regret de perdre leur bébé, Noëlla, à l'âge de 3 mois.

LES ENVOLEES D'ESSAIS DE TRANS-CANADA

(Suite de la dernière page) L'entraînement des pilotes constants avec la terre.

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU

(Suite de la page 3) L'assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens...

LES OUVRIERS INTERNATIONAUX

(Suite de la page 3) L'assemblée collective, qui est un accord libre entre deux parties, de l'ordonnance No 4, qui est d'après lui le plus grand non-sens jamais adopté...

ASSEMBLEE DES FORESTIERS CANADIENS

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir...

FACE CRIBLEE DE GROS BOUTONS ROUGES

Les éruptions cutanées ont tristement défigurée et enlaidi plus d'un beau et séduisant visage...

LUMBAGO

La douleur et la raideur causées par le mal de dos, qui font de chaque mouvement une torture...

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU

(Suite de la page 3) L'assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens...

LES OUVRIERS INTERNATIONAUX

(Suite de la page 3) L'assemblée collective, qui est un accord libre entre deux parties, de l'ordonnance No 4, qui est d'après lui le plus grand non-sens jamais adopté...

ASSEMBLEE DES FORESTIERS CANADIENS

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir...

ST-PROSPER DE DORCHESTER

Le 20 février dernier, M. et Mme L. Quirion avait le regret de perdre leur bébé, Noëlla, à l'âge de 3 mois.

LES ENVOLEES D'ESSAIS DE TRANS-CANADA

(Suite de la dernière page) L'entraînement des pilotes constants avec la terre.

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU

(Suite de la page 3) L'assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens...

LES OUVRIERS INTERNATIONAUX

(Suite de la page 3) L'assemblée collective, qui est un accord libre entre deux parties, de l'ordonnance No 4, qui est d'après lui le plus grand non-sens jamais adopté...

ASSEMBLEE DES FORESTIERS CANADIENS

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir...

Face criblée de gros boutons rouges. Les éruptions cutanées ont tristement défigurée et enlaidi plus d'un beau et séduisant visage...

LUMBAGO. La douleur et la raideur causées par le mal de dos, qui font de chaque mouvement une torture...

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU. (Suite de la page 3) L'assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens...

LES OUVRIERS INTERNATIONAUX. (Suite de la page 3) L'assemblée collective, qui est un accord libre entre deux parties, de l'ordonnance No 4, qui est d'après lui le plus grand non-sens jamais adopté...

ASSEMBLEE DES FORESTIERS CANADIENS. Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir...

ST-PROSPER DE DORCHESTER. Le 20 février dernier, M. et Mme L. Quirion avait le regret de perdre leur bébé, Noëlla, à l'âge de 3 mois.

LES ENVOLEES D'ESSAIS DE TRANS-CANADA. (Suite de la dernière page) L'entraînement des pilotes constants avec la terre.

REUNION DU CONSEIL GENERAL DU BARREAU. (Suite de la page 3) L'assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens...

LES OUVRIERS INTERNATIONAUX. (Suite de la page 3) L'assemblée collective, qui est un accord libre entre deux parties, de l'ordonnance No 4, qui est d'après lui le plus grand non-sens jamais adopté...

ASSEMBLEE DES FORESTIERS CANADIENS. Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir...

LISEZ L'ÉVÉNEMENT
chaque matin et vous serez
bien renseignés. Vous connais-
serez tout ce qui se passe sur
les cinq continents.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

Quiconque veut se tenir au
courant des événements mon-
diaux doit lire L'Événement
chaque matin.

LISEZ L'ÉVÉNEMENT

71ième ANNÉE No 222

QUEBEC, LUNDI 28 FEVRIER 1938

DEUX SOUS LE NUMERO

LES OUVRIERS INTERNATIONAUX CELEBRENT UN BEL ANNIVERSAIRE

Le Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis a célébré samedi par un grand banquet, au Château Champlain, le 35e anniversaire de sa fondation. — MM. J.-Michel Walsh et Francis Gauvin présidaient. — L'hon. Adélaïde Godbout, chef du parti libéral, est présent. — Plusieurs invités d'honneur. — Un représentant du ministre du travail.

LE TRAVAIL ORGANISÉ

Un grand nombre d'ouvriers de la vieille capitale ont brillamment célébré, samedi, le trinquantième anniversaire de fondation du Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis. A cette occasion, un magnifique banquet a eu lieu dans la soirée, au Château Champlain, et plusieurs personnalités du monde politique et ouvrier y ont pris part. On remarquait particulièrement l'hon. Adélaïde Godbout, ancien premier ministre et chef du parti libéral provincial, M. Raoul Trépanier, vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada et président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, M. Gustave Franco, ancien président de la Commission du salaire minimum des femmes, secrétaire de la Fédération provinciale du Travail, M. Oscar Drouin, député de Québec-ouest, M. Charles Delagrave, député de Québec-ouest, M. E.-G. Lajoie, des Trois-Rivières, M. L.-A. Langlois, président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Louis-Philippe Tessier, représentant le ministre du Travail, ainsi que tous les officiers du Conseil fédéré, MM. Omer Fleury, président depuis 20 ans, J.-Michel Walsh et Albert Lamontagne, vice-président, Jos. Matle, secrétaire correspondant, J.-E. Lauriot, secrétaire-archiviste, Jos. Bell, secrétaire financier, Gérard Godbout, trésorier, etc. Plusieurs des convives étaient accompagnés de leur épouse. Au cours du repas des membres de la Fédération américaine des musiciens, union locale 119, se sont chargés des frais de la musique.

Quelques invités d'honneur se sont excusés de ne pouvoir participer à la démonstration. Ce sont les honorables Maurice Duplessis, premier ministre de la province, Ernest Lapointe, ministre de la Justice, C.-G. Power, ministre des Pensions et de la Santé, Son Honneur le maire Lucien Borne, M. le Dr Philippe Hamel, député de Québec-centre. Les lettres d'excuses ont été lues par M. Jules Larocque.

Le banquet a été présidé conjointement par MM. J.-Michel Walsh, président du comité de propagande et d'éducation du Conseil fédéré, et Francis Gauvin. Ils ont présenté les différents orateurs à tour de rôle. Plusieurs s'adressèrent à tour de rôle, au Québec, à la ville de Québec, au Congrès des métiers et du travail du Canada, à la Fédération provinciale du Travail, au Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis, à la Chambre de Commerce, aux dames et à la presse. La ma-

ASSEMBLEE ANNUELLE DU ROYAL GOLF CLUB

L'assemblée du Royal Quebec Golf Club aura lieu ce soir au Château Frontenac, sous la présidence de M. Léon-T. Desrivières. Tous les membres sont invités. M. Desrivières donnera lecture du rapport annuel.

TRISTE RECIT D'UNE FEMME SANS LE SOU

La pénible histoire d'une femme sans le sou a été racontée en Cour samedi quand a comparu une femme accusée de vol de fer. — Une maison sans pain. — Dans les poubelles.

RECEL

Des incidents drôles et d'autres dignes de pitié ont marqué les comparutions devant le juge Fortier samedi, d'une femme et de son fils, accusés de vol de fer. C'est un Juif, commerçant de fer usagé, qui porta plainte contre eux. Selon la coutume, le chapeau sur la tête, il assura sa déclaration sur un exemplaire de l'Ancien Testament. La femme plaida coupable. Elle expliqua que si elle avait volé du fer usagé dans la cour du plaignant c'était afin que son enfant de 14 ans ne crève pas de froid. Elle garde avec elle cet enfant depuis un an. Pour ne pas lui donner de mauvais exemple, elle a dit-elle, cessé de se livrer à la prostitution. Ensemble, ils fouillèrent les poubelles et les cours en quête de guenilles et de bouteilles à revendre. L'enfant tire le traineau.

Pendant la nuit de vendredi, elle vola du fer pour une valeur de \$30 dans la cour du plaignant. Plus tard, l'enfant atterrit au traineau portant la marchandise à un receleur. La mère ne voulait pas admettre que l'enfant savait d'où provenait le fer. Elle ne voulait pas non plus qu'il aille en prison. Le juge Fortier promit à l'enfant de le loger avec les autres prisonniers et qu'on en prendrait un soin particulier jusqu'au jeudi prochain, date de son procès.

Le sergent Couture opéra l'arrestation. Il expliqua au juge que l'accusée avait une propension au vol, qu'il avait dû aller chercher chez elle un chat volé. La femme nous permit de voir l'enfant et qu'à tous les jours elle lui achetait des bonbons. Elle lui fit quelques petites annonces du "Soleil" afin de voir s'il n'était pas réclamé par son propriétaire.

CAUSERIE SUR LE CONGRES

Trois causeries radiophoniques seront irradiées cette semaine en faveur du prochain Congrès eucharistique national. Voici maintenant l'horaire du programme:

Mercrêdi, à 8 heures, M. le chevalier Louis Emond parlera au poste CKCV, au nom du comité des hommes.

Vendredi, à 7 heures 30, M. l'abbé Louis-Léon Binet, professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire d'Ottawa, fera l'histoire des congrès internationaux nationaux, et de celui de Budapest. Cette causerie sera irradiée de Hull et transmise sur tout le réseau français de Radio-États.

Samedi, à 7 heures, M. le notaire Paul Grenier parlera au poste CHRC, au nom du comité du ressort.

INTERESSANT TRAVAIL

Mademoiselle Marguerite Couillard a prononcé une intéressante conférence, samedi soir, à la réunion du Cercle Debussy des étudiants de l'École de Musique de l'Université Laval, qui eut lieu en la salle des conférences de l'Université. Un grand nombre de membres assistaient à cette réunion qui était sous la présidence de M. Maurice Blackburn, président du cercle.

Mlle Couillard a présenté un fort intéressant travail sur l'œuvre de Mozart. En plus, au cours de la soirée, un excellent programme musical a été exécuté par Mlle A. Bisson, violoniste, et M. Gabriel Marceau, pianiste. Les deux artistes ont interprété plusieurs œuvres de Mozart. Quelques professeurs de l'École de Musique assistaient également à cette séance.

LES MATHÉMATIQUES

M. Adrien Pouliot, I. C., professeur à la faculté des Sciences de l'Université Laval, donnera mercredi prochain à la faculté de Philosophie, le premier d'une série de cours spéciaux sur la logique mathématique. Les cours de M. Pouliot auront lieu le mercredi de chaque semaine, de 4 heures à 6 heures.

REGISTRATEUR

M. Léon Couture, avocat, de Hull, vient d'être nommé registrateur de la division d'enregistrement de Hull. C'est la seule nomination qu'annonce la dernière livraison de la Gazette Officielle.

Une lourde besogne attend les députés

La semaine parlementaire commençant demain sera abondamment pourvue: le discours du budget, la loi des accidents du travail, l'étude des crédits. — Reprise des séances au comité des Comptes publics? — Les délégations ouvrières iront discuter les bills 19 et 20. — Rudes débats en perspective.

LES GRIEFS DES SYNDICATS

(Par LORENZO PARE)

La semaine parlementaire qui commencera demain sera l'une des plus chargées de la session, du moins si l'on s'en tient au programme prévu. En effet, on aura successivement le discours du budget, le projet de loi de M. Monette pour amender la loi des accidents du travail, l'étude des crédits et probablement la reprise des séances au comité d'enquête sur les comptes publics. Mais l'entrevue qui tiendront les délégués des unions ouvrières et les membres du gouvernement au sujet des clauses contentieuses des bills 19 et 20 sera sans doute l'événement marquant de la semaine. On sait que le Conseil législatif a consenti à différer jusqu'à jeudi l'adoption des deux lois.

L'entrevue aura probablement lieu demain, avant que les syndicalistes ne tiennent leur assemblée de protestation. Toutefois, la date et l'heure de la conférence n'ont pas encore été annoncées. Ainsi, ces deux projets de lois, qui apportent des modifications importantes à la loi des salaires aux ouvriers et à la loi des salaires raisonnables, seront de nouveau discutés chaudement, après avoir fourni les seuls grands débats en Chambre au cours de la semaine dernière. On sait que M. Bouchard, tous les députés libéraux et le groupe Hamel ont voté contre les deux mesures. Les principaux griefs portent contre les clauses cinq et six de la loi des salaires aux ouvriers, qui sont répétées dans le bill amendant la loi des salaires raisonnables. La première détermine les procédures qui peuvent être suivies pour poursuivre toute personne qui entrave l'application du principe de la liberté syndicale. Les comités conjoints et le ministre ont le droit de poursuivre les contrevenants, mais un individu

ne peut le faire sans en obtenir la permission du procureur général. Les unions violent dans la mesure du gouvernement la mort de l'atelier fermé.

L'autre clause, contre laquelle M. Bouchard a rompu plus d'une lance, exempte le gouvernement et les entrepreneurs de travaux publics de l'observance des stipulations des conventions collectives de travail ou des ordonnances de l'office des salaires raisonnables. "L'Événement" a publié les opinions qui ont été exprimées à ce sujet en Chambre, lors de l'adoption du bill. Les syndicats catholiques et les unions internationales exposèrent de nouveaux griefs contre ces dispositions. Tout le problème ouvrier sera alors discuté une fois de plus et l'entrevue ne peut manquer d'être intéressante. L'on se doute même qu'il n'existera pas, à cette occasion, la même harmonie qui avait marqué la présentation des mémoires des deux groupes ouvriers il y a quelques semaines.

LE BUDGET

L'hon. Martin-B. Fisher, trésorier provincial, présentera mardi le discours du budget. L'on dit couramment dans les cercles parlementaires que ce sera son chant du cygne à la Chambre basse. Car, suivant la rumeur à laquelle nous avons les premiers fait écho, M. Fisher passerait à la Chambre haute dès la fin de la session. M. Jonathan Robinson favorisait de Brome, est toujours favori pour lui succéder, dans les prévisions des observateurs. Le trésorier provincial a déjà annoncé qu'il bouterait probablement son budget avec un surplus des revenus ordinaires sur les dépenses ordinaires.

Les députés entreprendront immédiatement (Suite à la page 11, 3e col.)

GRAND DEUIL



L'hon. juge ADOLPHE STEIN de la Cour supérieure, est décédé hier dans un hôpital de Montréal. Il avait eu 60 ans le premier août prochain.

UNE JOUTE D'ELOQUENCE LE 3 MARS

Une joute d'éloquence mettra en lice, jeudi soir, les représentants des trois universités canadiennes-françaises: Ottawa, Montréal et Québec.

A LAVAL

MM. Marcel Trahan et Albert Lemieux, étudiants en Droit à l'université de Montréal, seront les porte-paroles de leur université à Québec lors des grands débats interuniversitaires qui mettront aux prises jeudi les orateurs des plus brillantes des trois universités canadiennes-françaises: Ottawa, Montréal et Québec.

MM. Trahan et Lemieux auront pour adversaire MM. André Leclerc, E.E.D., président du Tribunal-École de Laval, Adolphe Bérubé, et Pierre Bolduc, E.E.D. Cette joute d'éloquence aura lieu en la salle des Promotions de l'université Laval.

MM. Léopold Larocque, président des étudiants en Droit et Jacques Flynn, E.E.D., iront le même jour dans la capitale fédérale rencontrer les orateurs de l'université d'Ottawa. Montréal recevra les porte-paroles d'Ottawa.

Le sujet qui fera l'objet de ces débats: "La crise a-t-elle fait plus de tort que de bien au Canada?" ne manque pas d'intérêt. Dans chacune des trois universités, les visiteurs défendront la négative. Avec des représentants aussi brillants à Québec et à Ottawa, notre université a les meilleures chances de décrocher cette année, le trophée Villeneuve.

Cette soirée sera sous la présidence de M. Raoul Grégoire, président de la Commission des Débats, le grand animateur des débats interuniversitaires, et plusieurs personnalités du monde universitaire et religieux y assisteront. M. Grégoire nous déclarait hier soir que les membres du jury qui auront la tâche d'apprécier les talents des orateurs seront connus demain. M. Antoine Rivard, C.R., professeur à la faculté de Droit de l'Université sera probablement au nombre des juges.

Tous ceux qui voudront assister à cette soirée pourront se procurer des billets chez J.-A. Kirouac, rue St-Jean, au Cercle universitaire ou encore en s'adressant aux étudiants.

20 ARRESTATIONS

La police municipale a eu une fin de semaine très active. Vingt arrestations ont été opérées au cours des deux derniers jours. A eux seuls les détectives municipaux ont appréhendé quatre individus en rapport avec différents vols. Les autres prévenus ont été arrêtés sous les accusations diverses: 2 pour solliciter l'aumône; 2 pour désordre; 2 pour filouterie et 9 pour ivresse.

FAUX PRETEXTE

St-Joseph, Beauce, 28. (D.N.C.) Le détective Montcalm Gallois a opéré hier l'arrestation de Sylvio Beaudin, de Montréal, sous une accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes, en rapport avec une vente de portraits. L'individu comparaitra ce matin devant les juges de paix Vézina et Ferron et subira son enquête préliminaire le 22 mars.

DES VAGABONDES

Les détectives de l'escouade des mœurs ont arrêté, samedi matin, deux vagabondes accusées de vol sur la personne. Elles ont comparu devant M. le juge Laetere Roy, de la Cour des Sessions de la paix.

Mort de l'honorable juge Adolphe Stein

L'honorable juge Adolphe Stein est décédé à Montréal hier après une maladie de deux semaines. — Une brillante carrière au Barreau, dans la politique et sur le banc.

EXCELLENT JUGE

Le Barreau et la magistrature viennent d'être plongés dans un nouveau deuil par la mort de l'honorable juge Adolphe Stein, décédé hier à Montréal à l'âge de 60 ans. Il était depuis deux semaines malade et avait subi une opération, mais on espérait que sa robuste constitution lui permettrait de se rétablir. C'est le troisième deuil qui, depuis le début de l'année, trappe cette famille distinguée et estimée. En effet, madame Stein avait la douleur de perdre sa mère, madame Théo Hamel, vers le premier juillet, à l'âge de 29 ans, de ce mois le jeune Paul Stein, enfant du juge et de madame Stein, décéda à l'âge de 12 ans.

L'honorable juge Adolphe Stein a eu une longue et brillante carrière. Il s'est tout d'abord distingué au Barreau, dans la politique et sur le banc. C'était un homme pieux, vaillant, fin causeur, très distingué, un avocat remarquable, un député très au fait des questions politiques et administratives, un juge aussi intègre qu'impartial.

Sur le banc il était bienveillant avec les témoins comme avec les avocats. Il savait faire respecter les décrets quand leurs confrères voulaient abuser de leur expérience et donnait avec toute l'humanité que le banc d'aujourd'hui possède, une exactitude de pensée, de sorte que les dispositions faites devant lui étaient toujours aussi complètes qu'exactes. Equilibré et généreux, il a rendu la justice avec toute l'humanité qu'il faut. Ce fut un grand juge.

Adolphe Stein naquit à Québec le 1 août 1878 du mariage de Léon Stein, agent d'immeubles et d'Allice Baillarge. Son grand-père paternel était né en Allemagne. Jeune encore, il était venu établir au Canada. Il ouvrit un magasin à Arthabaska, l'une des villes les plus prospères de la province en ce temps-là. Cet Allemand devint vite un Canadien-français et pendant 20 ans ses concitoyens l'élurent maire et préfet du comté d'Arthabaska. Son grand-père maternel, Charles Baillarge de Québec pendant 40 ans.

Le juge Stein fit ses études classiques au Séminaire de Québec et son droit à Laval. Admis au Barreau le 5 juillet 1902, il s'établit à Rivière-du-Loup et pratiqua sa profession avec l'actuel ministre de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe. M. Léon Casgrain, C.R., ancien vice-président de l'Assemblée législative et député de Rivière-du-Loup II a été substitué du procureur général pour (Suite à la page 11, 3e col.)

LA POLICE APPREHENDÉ 2 VOLEURS

Deux voleurs ont été écroués hier à la géole municipale par les détectives de la ville. — On a trouvé sept montres sur l'un des détenus.

LES RECHERCHES

Les détectives municipaux ont fait deux belles captures au cours de la dernière fin de semaine. Après d'actives recherches, ils ont mis la main sur l'auteur du vol de bijoux qui a été perpétré pendant la nuit de jeudi à vendredi dernier à l'établissement Sanfanco & Frère, rue St-Jean. Ils ont aussi appréhendé un triste gueux qui a volé des vêtements en plusieurs endroits de notre ville, notamment à la maison-veuve des Soeurs de la Charité et à la résidence de M. le docteur J.-E. Thibaudan, rue Ste-Famille.

Les deux hommes que les détectives municipaux détenaient, hier soir, dans les cellules des quartiers généraux de la sûreté municipale, sont des individus bien connus de la police. Le premier a déjà plusieurs condamnations à son crédit. On a même trouvé sur lui sept des huit montres qu'il avait réussi à dérober dans la vitrine de l'établissement de la rue St-Jean. Le second est aussi un récidiviste. Il allait de porte en porte pour demander la charité. Lors l'occasion se présentée, il s'emparait de portefeuilles et autres vêtements dans les résidences privées.

Les vols que les détectives municipaux viennent d'éclaircir ont été commis vendredi dernier. En appréhendant le voleur de bijoux, la police croit avoir trouvé l'auteur de plusieurs autres vols analogues dans des bijouteries.

LE VIADUC DE DONNAONA

M. — F. Leduc, ministre de la Voirie et M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, sont rendus vendredi à Donnacona afin d'y choisir le site le plus propice à la construction d'un nouveau viaduc sur le pont Québec-Montréal. C'est le ministre des Travaux publics qui exécutera les plans soumis par le ministre de la Voirie.

On réclame \$58,458 à 4 manufacturiers

On a enregistré samedi matin, au greffe de la Cour supérieure de St-Joseph de Beauce, quatre actions fort élevées. — Le comité paritaire de l'industrie de la chaussure de Montréal.

LES SALAIRES

St-Joseph, Beauce, 28. (D.N.C.) Quatre actions très importantes ont été enregistrées samedi matin au greffe de la Cour supérieure de St-Joseph par le comité paritaire de l'industrie de la chaussure de Montréal. Ces actions ont été prises contre quatre manufacturiers de chaussures de la Beauce de manière à empêcher la prescription d'être acquise en attendant le jugement du juge Langlais. Suivant les témoignages de la semaine dernière, les manufacturiers de la campagne faisant partie de l'association rurale ont refusé de faire rapport au comité paritaire qui lui réclame la différence entre le salaire rendu obligatoire et celui qui aurait été payé depuis que le juge warrant a été signifié et l'action commencée.

Les manufacturiers mises en cause sont la Regina Shoe de Ste-Marie, à qui on réclame \$30,872.25; Jos. Tanguay Ltée, de Beauveville, poursuivie pour \$10,281.60; la St. George Shoe, de St-Georges, pour \$9,547.20; et la Valley Shoe, de Beauce-Jonction, pour \$7,931.53. En tout, les réclamations s'élevaient à \$58,458.24.

Une seule manufacture de la Beauce n'a pas été poursuivie, et c'est celle de St-Joseph. L'avocat qui représente le comité paritaire est M. Beaulieu, bureau légal Beaulieu, Gouin, Teller, Bourdon et Beaulieu, de Montréal.

EN COUR SUPERIEURE

Au début de cette semaine trois divisions de la Cour supérieure seront ouvertes aux plaideurs. Les honorables juges Sévigny, Belliveau et Gibson présideront chacune des divisions. Lundi, mercredi et vendredi, l'hon. juge Cannon sera chargé de la Cour de pratique.

MGR PLANTE DE RETOUR

Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, reviendra aujourd'hui de Ste-Justine, Dorchester en compagnie de M. l'abbé Paul Nicole, sous-secrétaire de l'archevêché. On sait que Mgr l'auxiliaire a présidé hier matin, la cérémonie de bénédiction d'un nouveau chemin de Croix dans l'église paroissiale. Cette bénédiction a donné lieu à une belle cérémonie religieuse à laquelle assistaient, outre tous les paroissiens, plusieurs membres du clergé des paroisses environnantes. Mgr Plante a assisté à la grand-messe et il a prononcé une allocution.

FEU MADAME JOS, LEVASSEUR

M. Joseph Levasseur, employé aux usines à gaz, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse, née Marie Lepage, décédée hier, à l'âge de 25 ans. La mort de madame Levasseur jette dans un état cruel une famille bien connue et estimée de St-Sauveur. Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu mercredi matin, à 8 h., en l'église de St-Malo. L'Événement offre à M. Levasseur l'expression de ses plus sincères condoléances.

DES SYMPATHIES

Au cours d'une assemblée tenue vendredi, le bureau de direction de la Jeunesse nationale de St-Sauveur a adopté une résolution de sympathies à l'adresse de la famille d'un individu qui sera traduit ce matin, en Cour des Sessions de la paix, et aura à répondre à l'accusation de vol.

Les détectives Masse et Lajoie, du C. N. P., ont arrêté hier à Charry, un individu qui sera traduit ce matin, en Cour des Sessions de la paix, et aura à répondre à l'accusation de vol.

Réunion du conseil général du Barreau

LA REVISION DU CADASTRE

M. le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay, M. T. Pelletier, M. Camille Pouliot, députés de Gaspé-nord et de Gaspé-sud, ainsi que M. Hamel, député de Lévis, ont été députés des lies-de-la-Madeleine ont soumis aux comités des législateurs et au conseil de la Chambre des notaires un projet de loi élaboré dans le but de réviser ou créer le cadastre officiel dans les régions qu'ils représentent.

Actuellement, les cités de Gaspé, lies de la Madeleine et Saguenay sont à peu près dépourvues de cadastre officiel.

SUISSE DECÉDÉ

Albert Durig, 58 ans, originaire de Canton-Vaud en Suisse, est décédé subitement hier, à la résidence de M. Sylvio Guay, 293, 4e Avenue, Québec-ouest. Les restes mortels de Durig ont été transportés à la morgue de la maison Sylvio Marceau, où le coroner du district Hendra a effectué, ce matin, à 11 heures, la police provinciale a été appelée à faire des recherches sur les circonstances de cette mort soudaine. Durig était arrivé à Québec, samedi dernier, de retour des chantiers de la Brown Corporation, à La Tuque. Hier matin, on le trouva mort dans son lit.

EN CORRECTIONNELLE

Le juge Laetere Roy a condamné à un mois de prison pour refus de pourvoir un mari qui était traduit pour la quatrième fois en correctionnelle sur la même accusation. Il a également entendu les plaidoiries relatives à la sentence d'Eugène Jourdain, de la Pointe aux Angles, qui s'avoua coupable d'avoir sans droit endossé et changé des chèques destinés par le ministre de la colonisation à des colons de la côte Nord.

L'ÉVÉNEMENT

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens
Services de nouvelles
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

QUÉBEC, 28 FÉVRIER 1938

Manifestation de notre art canadien

Les architectes, que notre lieutenant-gouverneur exhorte récemment à "créer un art franchement canadien", ont une occasion toute trouvée de réaliser leur destin et de s'affirmer dans la carrière. Le ministre du Commerce, M. W. D. Euler, les invite à prendre part à un concours qui leur permettra d'élaborer un plan nettement canadien du Pavillon du Canada à l'Exposition Mondiale de New-York.

Nos ressources artistiques ne sauraient se manifester dans une arène plus propice. À la face de toutes les nations qui sont conviées à participer à la grande Foire de 1939, nos architectes feront valoir notre caractère distinctif, sous la forme d'un édifice qui sera d'une haute inspiration canadienne, pour abriter nos produits si variés et si nombreux qui se profilent sur les étagères aux yeux de milliers de visiteurs. Le ministre du Commerce poursuit ainsi l'œuvre méritoire qui caractérise sa participation aux expositions mondiales de ces dernières années. À Paris, c'est l'artiste sculpteur Brunet qui a préparé les dessins et les ouvrages d'art qui ont rehaussé l'éclat du Pavillon canadien.

Le concours est institué sous les auspices de l'Institut des Architectes du Canada. Les devis généraux, mis à la disposition des concurrents, comportent un édifice conçu dans le plan ultra-moderne de l'exposition et érigé sur un emplacement de 40.000 pieds carrés, et sa hauteur, en harmonie avec les constructions avoisinantes, ne saurait dépasser 42 pieds. À l'intérieur des espaces amples et suffisants sont aménagés pour disposer selon un plan directeur, les ressources naturelles du Canada, les produits de ses champs, de ses forêts, de ses usines, et les richesses touristiques de sa nature pittoresque.

Ce concours qui ne manque pas d'originalité et d'ampleur, se termine le 5 mars. Parmi les juges, on signale le nom d'un de nos compatriotes les plus distingués dans sa profession, M. Ernest Cormier, architecte de Montréal qui siège aux côtés de M. Charles D. Sutherland, architecte-en-chef des Travaux Publics et J.-G. Parmelee, sous-ministre du Commerce.

Un système en faveur

ENVIRON une douzaine de villes de la province ont adopté jusqu'ici le système administratif d'un gérant municipal. Elles se piquent de leur excellente administration, dite à base d'affaires, "business like"; pas de compromis avec la caisse, pas de patronage abusif, pas d'ingérence politique. Le conseil légifère, le gérant administre; voilà des attributions bien tranchées, chaque chose est à sa place.

Il y a trente ans, ce régime faisait sa première apparition à Staunton, en Virginie, et sa popularité fut telle que, depuis lors, 446 cités américaines et 7 comtés l'ont accepté. En outre, 155 villes et 36 comtés l'ont préconisé sous une forme modifiée. Les contribuables américains s'en trouvent si bien que l'on peut prédire que d'ici, un quart de siècle, la gerance municipale deviendra le système idéal des gouvernements municipaux des États-Unis.

Avec prévoyance, les législateurs de Québec ont inséré dans nos statuts, il y a quinze ans, ce même mode d'administration; ils en ont fixé les prescriptions et les règlements. Aussitôt des villes progressives s'en sont prévalues: Grand-Mère, Shawinigan, La Tuque, Outremont, Westmount, et parmi les dernières, Val d'Or, Baie Comeau, Verdun. D'autres se disposent à suivre leur exemple.

Le gérant municipal accomplit une mission: sauvegarder le crédit de sa ville par une étroite surveillance de ses finances; et dans ce but, il exerce un contrôle rigoureux de la moindre dépense, tout en activant la rentrée des fonds. Ses devoirs sont bien définis: examiner et signer les listes de paye, nommer et suspendre à sa discrétion les employés de la ville; scruter les comptes, les initier après leur vérification par le trésorier et les soumettre au Conseil pour paiement; contrôler les réquisitions, les commandes, les achats, vérifier les dépenses de chacun des services municipaux et étudier avec les chefs de services les estimés budgétaires de l'année.

Sa fonction première est de diriger les affaires de la ville, dans le meilleur intérêt des contribuables, et, lorsque l'homme est compétent, une ville peut en attendre des résultats concluants, puisqu'alors c'est une administration conduite à la manière d'une grande industrie qui devient son partage.

Expertise fort utile

CHAQUE année, des équipes de techniciens attachés au service fédéral de l'hydrographie, se préoccupent de la sécurité de la navigation côtière, en particulier sur la côte nord de Saint-Laurent. Depuis le développement prodigieux des établissements nouveaux qui ont surgi dans le voisinage de Baie Comeau, les experts hydrographes se sont appliqués à perfectionner les routes de navigation: ils ont fait le relevé d'une route intérieure qui protège les navires contre les assauts des vagues du large.

Cette route ou ce passage s'étend depuis Harrington jusqu'à l'île Greenly—de célèbre mémoire depuis l'aventure de l'aviation allemand "Bremen"—est abritée par la barrière naturelle des îles qui la séparent de la haute mer. Les navires qui desservent les postes de la côte, peuvent s'y engager en toute confiance, depuis que les sondages en ont été pratiqués et qu'une carte détaillée en a été dressée.

En plus de ces services pratiques, dont bénéficie toute une population, les hydrographes ont effectué le mesurage de centaines de milles le long du littoral, consignés leurs renseignements sur des cartes fort élaborées et poursuivi les sondages sur plusieurs milliers de milles carrés. Toute cette région du golfe Saint-Laurent, depuis Bertsimis jusqu'au Labrador, devient le champ préféré de leurs travaux de recherches.

À l'usage des pilotes et des navigateurs, ils ont préparé des études des marées et des courants du golfe, pour enregistrer leur réaction dans les fluctuations des cours d'eau qui se jettent dans le Saint-Laurent: des rapports détaillés renferment les instructions nécessaires fournies aux maîtres-pilotes qui sillonnent ces parages. Enfin, ils ont complété des recherches sur les eaux du golfe, en vue de fournir des renseignements de première valeur au commerce maritime.

Variétés

VEGETARIEN
Olive accueille son ami, Marius à son retour des Indes où il a chassé le tigre et l'éléphant en compagnie de Titin.
—Eh bien, Marius, tu reviens seul. Et Titin, qu'en as-tu fait?
—Mon pauvre, c'est horrible, Titin a été dévoré par un éléphant.
—Voyons, Marius, tu gâches; les éléphants ne mangent pas de viande.
—Allons, allons, Olive! Tu sais bien que Titin, il était végétarien.

UNE RARETE
Un explorateur parcourt l'Atlas, à son retour, il demande soudain au premier:
—J'ai vu hier d'admirables chiens sloughis, Peux-tu m'en procurer un?
—Oui, Seigneur, mais je te le dis, c'est cher.
—Mille francs, deux mille?
—Davantage.
—Cinq mille?
L'Arabe réfléchit.
—Oui, à cinq mille, je t'en aurai un.
Puis se penchant sur l'autre Arabe, il demande dans sa langue:
—Dis, Qu'est-ce que c'est un sloughi?

LA POLYGAMIE
La polygamie a des origines multiples, entre autres la coutume qui, chez beaucoup de peuples, inclut la cohabitation des épouses jusqu'au serrement de l'époux; le désir d'avoir une progéniture nombreuse, exige par certaines conditions sociales, etc... Chez les peuples non civilisés, elle est généralement la règle (Afrique, Polynésie, Malaisie, Amérique du Nord et du Sud, Inde, Asie septentrionale).
Mais nombre de peuples civilisés l'ont pratiquée, notamment les Hébreux. Les peuples musulmans l'ont conservée. En dehors des pays islamisés, elle recule aujourd'hui surtout devant la monogamie. Les Mormons sont la seule secte qui, monogame à l'origine, ait curieusement considéré la polygamie comme un progrès et l'ait adoptée.

HABILLE A LONDRES
Avec quelques craintes au sujet des prix, un déjeuné — par Gardent — entra l'autre jour dans la boutique parisienne d'un grand tailleur anglais, pour commander un habit.
Tout de suite, il s'équit de la note.
—C'est 3.000 francs, l'habit sera fait à Londres. Il nous faut vingt jours.
A l'échance de l'essayage, le jeune homme enfila le frac, qui était impeccable.
—Et le pantalon? demanda-t-il.
—Il n'y en a pas, Monsieur.
—Je ne vais tout de même pas sortir le soir en culotte de golf.
—Mais vous n'avez commandé, Monsieur, qu'un habit. Le prix, d'ailleurs, a été fixé en conséquence.
—Alors, pour le complet, avec le gilet blanc?
—C'est 1.500 francs de plus, Monsieur.
Le jeune snob est guéri, désormais, de la manie de s'habiller à Londres.

UN CRABE MONSTRUEUX
Le Musée américain d'histoire naturelle possède un véritable "phénomène" marin: un crabe géant, originaire du Japon, qui mesure trois m. 60 tout déployé. Ce crustacé appartient à une espèce particulière de crabes-araignées qui habite les eaux japonaises, les quelles abritent d'ailleurs plus de 1.100 espèces. Le corps du monstre tiendrait à peu près dans une grande assiette de table, et ses deux tentacules, armés de pinces à dents de scie, circonscrivent facilement l'espace qui occuperait un homme étendu. Ses huit pattes, très extensibles, font penser à des pousses de bambou.
Les crabes jouissent d'un faculté singulière: ils peuvent se contrefaire un déguisement complet avec des fragments de végétaux et de rochers. S'aidant de leurs pinces flexibles, ils portent ces débris à leur bouche et les humectent d'une sorte de salive agglutinante, puis ils se les appliquent sur le corps et les font adhérer par un mouvement de rot-ci-rot-là, ainsi paré, notre crabe va se tapir au fond et attend sa victime.

LE POISSON-CHAT
Voilà un poisson dont l'espèce est assez bizarre, avec ses huit barbillons, qui hérissent sa tête, et dont l'un, par surcroît, est bifurqué, chez l'adulte. L'animal porte, en avant de la nageoire nasale, une arme terrible, représentée par une longue épine, très aiguë, qui le protège contre les poissons de proie, en particulier la perche et le brochet. Sa jécondité et sa rusticité lui permettent de se développer rapidement, aussi bien dans les eaux chaudes des étangs que dans les eaux plus fraîches des rivières. Très vorace, il se nourrit de vers, végétaux et petits animaux aquatiques; mais, malgré cette voracité, il ne mange ni les autres aspects ni leurs oeufs.
Enfin, et c'est pour nous un point fort intéressant, la chair du poisson-chat est tendre et succulente, avec une seule arête, comme chez l'anguille; aussi aux États-Unis, voit-on servir ce poisson à de nombreux amateurs qui le préfèrent à la truite.

La taille du poisson-chat ne dépasse pas quarante à cinquante centimètres; son poids atteint un kilo. C'est à quatre ans qu'il arrive à sa taille moyenne, la même à peu près chez le mâle et chez la femelle. Les mâchottes sont bien garnies de dents; mais il est carnivore et non carnassier; s'il mange volontiers le poisson, très vorable à son développement, on n'a jamais trouvé dans son estomac de débris de poissons quelconques.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

Forum des idées

LA RESSE FRANÇAISE

NOS PROPRES PRODUITS
Bien qu'il soit établi qu'aucune nation ne peut vivre par elle-même — et cela est particulièrement vrai du Canada et des États-Unis à cause de leur proximité — nous pourrions, sans nuire à nos relations avec les États-Unis, tenter de diminuer cette différence qui existe d'après les rapports du commerce. Et la seule façon logique d'y parvenir est d'insister pour obtenir "des produits canadiens" chaque fois que cela est possible.
En réfutation, on peut soulever l'argument que nous devons importer ce que nous ne produisons pas ou ne fabriquons pas. Ceux qui amènent cet argument ont-ils réfléchi au fait que si la demande pour un article se fait sentir il ne faudra pas long aux Canadiens pour trouver les moyens de satisfaire à cette demande dans leur propre pays? C'est ainsi que l'on fournira plus de travail à notre peuple. (Le Nouvelliste, Trois-Rivières)

PROGRES DE L'ÉLEVAGE
Dans les milieux agricoles progressifs, l'intérêt se concentre de plus en plus sur l'industrie animale à toutes ses phases, depuis la sélection des races jusqu'aux méthodes d'exploitation et de vente. De ce fait résulte une amélioration très sensible du cheptel; par ailleurs, l'élevage scientifique et rationnellement pratiqué contribue dans une large mesure au progrès de l'agriculture et à la prospérité nationale.
Les sociétés et les syndicats d'élevage sont à cet égard éminemment méritoires; leurs initiatives en faveur de l'élevage ont eu pour effet d'intéresser vivement les cultivateurs et de stimuler l'émulation, notamment parmi les adhérents des cercles agricoles juvéniles.
Ce trait particulier ressort des activités de la Société Générale des Éleveurs de la province de Québec et de ses filiales (sociétés d'élevage de chevaux, de bovins, de moutons et de porcs) dont le congrès annuel a réuni l'éélite de nos éleveurs cette semaine à St-Hyacinthe. L'exemple qu'elles donnent est certes des plus fructueux. (La Presse, Montréal)

LES PETITS PRETS
Dans la province de Québec n'avons-nous pas déjà l'organisme tout indiqué pour faire échec à l'usure et aux usuriers: les Caisses populaires Desjardins? Celles-ci n'existent certes pas en nombre suffisant, ni dans les villes, ni dans les campagnes, mais les résultats qu'elles donnent sont probants. Les Caisses populaires ont pour but d'encourager l'épargne chez leurs membres, de leur accorder aussi, à l'occasion, un crédit facile et peu coûteux. Un rapport tout récent, que le "Devoir" a repro-

Georges Méliès, Emile Cohl

Deux précurseurs du cinéma

Le 28 décembre 1895, dans le Salon indien du Grand Café, lorsque fut terminée la première séance où l'on présentait un nouveau jeu d'optique, quelqu'un se précipita sur l'inventeur et lui proposa d'acheter son jouet. Il lui offrit dix-mille francs (francs-ort), vingt-mille, cinquante mille. Il aurait offert sa fortune, sa maison, sa famille. L'inventeur fut inflexible.
—Jeune homme, dit-il, remerciez-moi. Mon invention n'est pas à vendre, mais pour vous elle serait la ruine. Elle peut être exploitée quel que temps comme une curiosité scientifique, mais, en dehors de cela, elle n'a aucun avenir commercial.
L'inventeur, c'était M. Lumière. L'invention, c'était le cinéma. Quant à l'enthousiaste, c'était Georges Méliès.
Il avait alors trente-quatre ans, il venait d'être ébéniste, mécanicien, dessinateur, caricaturiste à la Griffe, qui avait illustré pendant toute la période boulangiste, et, depuis huit ans, directeur du théâtre Robert-Houdin, 16, passage de l'Opéra. Le cinéma fut pour lui une révélation, il ne se laissa pas décourager, commença de projeter les films d'Edison, puis devint producteur.
Un jour qu'il enregistrait sur la place de l'Opéra la circulation des voitures, son appareil avait eu une panne. Le temps de recharger, un omnibus qui passait devant lui s'était brusquement métamorphosé en corbillard, aussi inattendu que celui que, vingt-cinq ans plus tard, devait, avec l'entraide de René Clair, faire irruption dans le cinéma d'après guerre. La leçon ne fut pas perdue: l'illusionniste de Robert-Houdin, servi par les avertissements de la chance, allait précipiter le cinéma vers une voie trop peu fréquentée après lui: la féerie.
Aujourd'hui que Georges Méliès vient de mourir à peu près dans la misère, on oublie peut-être qu'il fut l'initiateur véritable du cinéma français. Les films que nous avons pu voir dans les clubs nous ont montré en lui le metteur en scène des grandes aventures du rêve enfantin, le Jules Verne du cinéma. Il reste le plus complet et le plus original des artistes de cette époque, à laquelle nous devons tant.

Et, sans doute, il aimait à se vanter d'être à l'origine, non seulement de la féerie, mais de la comédie, du drame, du vaudeville, des actualités, de l'opéra. Il rappelait volontiers qu'il avait imaginé pour Paulus, de mettre en relation de synchronisme l'antique photographie à rouleau et l'appareil enregistreur d'images, inventant, dès 1900, le cinéma sonore. Mais notre amitié va toujours à ces féeries savantes et naïves où il retrouve pour nous les charmes de la foire et la poésie des chevaux de bois.

LETRE OUVERTE
M. A. Roberge, nous prie de publier la communication suivante:
Québec, le 26 février 1938
M. Hubert Simard, Québec.
Monsieur:—
Quoique n'ayant jamais approuvé ceux qui emploient tous leurs loisirs à écrire des "tribunes libres" je crois tout de même qu'il devient quelquefois nécessaire de faire certaines mises au point et c'est dans ce sens que la présente vous est adressée.
On m'a rapporté qu'au cours de la campagne municipale qui s'est terminée le 21, à chacune de vos assemblées vous avez déclaré que moi et un couple de mes amis nous étions seuls responsables de l'opposition qui vous était faite, et, je ne doute pas que ce fut l'argument employé par vos amis dans leur cabale.
Le résultat est maintenant connu et je veux attirer votre attention sur le fait que, sur 1610 électeurs qui ont enregistré leur vote 972, ou 60,37 p.c. ont voté contre vous, et seulement 638, soit 39,63 p.c. ont voté en votre faveur. Il y a donc un écart de 334 votes, soit 20,75 p.c. de majorité contre vous, il faut donc en conclure que l'opposition ne venait pas

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'ÉVÉNEMENT

A LA CAMPAGNE	\$1.00
EN VILLE	8.00
AUX ÉTATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

d'une petite "gang" mais bien de la majorité des électeurs au siège No 1 du quartier Limoilou qui ne désirent pas votre retour à l'hôtel de ville et j'espère que vous comprendrez bien que tout comme en 1936, la chance vous a favorisé, car si ce n'eût été de la candidature de M. Trotter vous auriez certainement subi une défaite.

On m'a aussi rapporté que dans vos assemblées vous avez dit qu'en 1936 je n'avais pas respecté l'engagement que j'avais pris, je m'étais engagé à me retirer si le sort vous favorisait et c'est ce que j'ai fait, cependant jamais je ne serais engagé à faire des discours en votre faveur, et c'est ce que j'ai refusé de faire, car pour moi un homme qui ne respecte pas sa parole perd ma confiance et jamais je n'aurais l'audace de demander à mes concitoyens de l'appuyer, c'est bien vous qui en 1936 avez manqué à votre parole car après avoir consenti au comité central d'organisation de M. Grégoire, vous retirez en ma faveur vous êtes revenu sur votre décision.

Il paraîtrait qu'au cours de vos assemblées qu'au cours de vos assemblées vous avez traité de "peureux" parce que cette année au lieu de poser ma candidature, j'appuyai M. Bédard, je veux que vous sachiez bien que mon envie d'aller à l'hôtel de ville m'a jamais été assés forte pour me faire "peureux" ce qui veut dire que je n'ai jamais eu en vue certains intérêts particuliers ou personnels mais bien l'intérêt général, et que lorsque je rencontre les mêmes dispositions chez un autre je suis disposé à l'appuyer, dans tous les cas, quoique cela ne soit pas probable, si jamais j'entraîne dans une lutte veuillez croire que je m'efforcerais de la conduire sur le terrain des arguments et non sur le terrain des personnalités.

Pour nous la défaite est complète mais veuillez croire qu'il y a beaucoup de satisfaction dans cette défaite, en 1936 nous étions au côté de M. Grégoire et cette année nous avions la certitude qu'il n'avait pas démenti de notre confiance, aussi en bons soldats nous n'avons pas négligé à faire face à l'ennemi, c'est ce que vous n'avez pas eu le courage de faire vous même malgré qu'en 1936 ce fut sous la bannière de M. Grégoire que vous faisiez l'entrée à l'hôtel de ville, je considère que le geste d'un soldat qui tombe devant l'ennemi vaut beaucoup plus que le geste du Lieutenant qui se livre sans vouloir combattre dans la dernière lutte l'ennemi était le même qu'en 1936. Le Trusé de l'électricité que M. Grégoire a toujours combattu avec le Dr Hamel, quant à vous vous avez préféré, sinon vous alliez au moins vous rapprocher de cette puissance, l'avenir nous dira si vous avez raison.

Bien à vous,
A. Roberge
71 13ème Rue
Québec

Le siècle de la nervosité
L'on désigne avec raison notre siècle sous la dénomination de "Siècle de la nervosité". Partout on entend vieux ou jeunes, hommes ou femmes, riches ou pauvres, se plaindre de leurs nerfs.
Les troubles nerveux sont effectivement aujourd'hui très répandus. Déjà celui qui souffre de maux de tête porte en lui le germe d'une affection nerveuse. Ce soupçon se change en certitude le jour où viennent s'y joindre un ou plusieurs des symptômes suivants: insomnie, excitabilité extrême, agitation, mélancolie, sensibilité excessive à l'égard des bruits, des odeurs, etc., frayeurs, tremblements, rêves pénibles, cauchemars, maux de reins, de dos, de membres, vertiges, inaptitude au travail, manque d'entrain, timidité, idées noires, fatigue, mouches volantes, palpitations, pertes de mémoire, troubles de la vue, sautes d'humeur. Dans les cas graves on peut voir survenir des accès d'hystérie, la paralysie, ainsi que les maladies incurables de l'esprit.

La science contemporaine a démontré que ces accidents étaient dus à une mauvaise nutrition du système nerveux. Les causes de l'épuisement nerveux peuvent être multiples. La vie moderne, triépiante, que nous menons nous détruit les nerfs. Les abus de tabac, de café, d'alcool; les passions, la peur, le chagrin, les soucis et surtout le surmenage épuisent le cerveau et la moelle épinière. Pour régénérer un système nerveux ainsi ébranlé, il faut le fortifier par l'apport d'un aliment des nerfs à base de lécitine et d'acide phosphorique, substances que les nerfs usent outre mesure dans l'hyperexcitation.

Plus de dames, messieurs et enfants préfèrent le Lifebuoy pour leur bain!

C'est vrai! Onze grands magazines le découvrent en interrogeant 125.000 lectures. Rien d'étonnant que les canadiens et les américains des deux sexes et de tous les âges préfèrent le Lifebuoy! Il possède un ingrédient purifiant spécial qu'autour autre savon de toilette n'a... Sa mousse pénétrante donne une protection supplémentaire, enraye vraiment l'"O.T."
Des millions de dames doivent aussi leur beau teint au Lifebuoy. Sa mousse rafraîchissante pénètre doucement chaque pore pour en chasser les impuretés—elle évite les pores "tirés"... garde la peau belle, claire, resplendissante d'une saine beauté. Prouvé 20% plus doux que n'importe quel savon soi-disant "de beauté" et "pour bébé!"

RECETTE D'ÉCLAIRAGE POUR LAMPES DE TABLE

CHAQUE lampe de table devrait contenir — une ampoule de 100 watts OU deux ampoules de 60 watts OU trois ampoules de 40 watts.
Faites l'inspection de vos lampes de table aujourd'hui.

ECLAIREZ-VOUS MIEUX — ÉPARGNEZ VOS YEUX

Lampes EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

A TITRE DE CURIOSITÉ
On sait tant de choses!
Mais sait-on, par exemple, que la plupart des documents écrits aujourd'hui avec de l'encre ordinaire seront illisibles dans une centaine d'années; qu'on compte 30.000 tremblements de terre annuels dont une cinquantaine seulement occasionnent quelque dommage; qu'un kilomètre cube d'eau de mer renferme, suivant les régions, de 32.000 à 64.000 kilos d'or; qu'il existe en Angleterre une taxe fiscale sur les armées et les signes extérieurs des titres nobiliaires; que le fil qui constitue la toile tissée par l'araignée est formé de plus de 4.000 brins agglutinés; que la croissance de l'ongle humain est de 0,000.000.002 mètres par seconde; que le nombre de combinaisons possibles au jeu de dominos atteint, le chiffre vertigineux de 284 milliards 528.211.840 et que la population actuelle de la terre se monte à près de deux milliards d'êtres humains (Asie: 1 milliard 103 millions; Europe: 506 millions; Amérique: 252 millions; Afrique: 142 millions et Océanie: 9 millions)? Rien ne s'oublie plus vite que

EMBARRAS
Le docteur
—Vous prenez des pilules pour votre estomac, d'autres pour votre foie et celle-ci pour votre cœur.
Le malade
—Je veux bien, docteur, mais quand je les ai dans la bouche, comment sauront-elles où elles doivent se rendre exactement?

TROUVER UN MARI EST FACILE ... L'ART C'EST DE LE GARDER

Je le sais

JEANNE, LES HOMMES SONT SI EXIGENTS! ILS VEULENT LEUR FEMME CHARMANTE ET PLÉIN D'ENTRAIN APRÈS AVOIR NETTOYÉ ET CUISINÉ TOUTE LA JOURNÉE.

JE SAIS! MÊME DE MON TEMPS UNE FEMME DEVAIT OÙ ÊTRE À LA HAUTEUR DU BIEN VOIR SON MARI SE DÉINTERESSER D'ELLE.

TU SAIS, MÊME QUAND TU AS BEAUCOUP À FAIRE TU PARVIENS TOUJOURS À RESTER IMMACULÉE.

CEST FACILE, MA CHÈRE, J'EMPLOIE LE LIFEBOUY RÉGULIÈREMENT, IL DONNE UNE FRAÎCHEUR VRAIMENT PERMANENTE, JE N'AI JAMAIS PEUR DE L'"O.T."

POUR CELA AUSSI J'EMPLOIE LE LIFEBOUY. IL EST SI DOUX... ESSAYE-LE ET TU VERRAS.

APRÈS
POURQUOI N'AJOUTE-T-ON JAMAIS EU L'IDÉE D'ESSAYER LE LIFEBOUY? JE N'AI JAMAIS ÊTE AUSSI PROPRE.

LE LIFEBOUY À LA RESCOURSSE
TU SENS TOUJOURS SI BON, SI FRAIS, CHÈRE—COMMENT FAIS-TU DONC TON COMPTÉ AVEC TOUT TA BESOGNE?

TU LE SAIS BIEN—LE LIFEBOUY.

Plus de dames, messieurs et enfants préfèrent le Lifebuoy pour leur bain!

C'est vrai! Onze grands magazines le découvrent en interrogeant 125.000 lectures. Rien d'étonnant que les canadiens et les américains des deux sexes et de tous les âges préfèrent le Lifebuoy! Il possède un ingrédient purifiant spécial qu'autour autre savon de toilette n'a... Sa mousse pénétrante donne une protection supplémentaire, enraye vraiment l'"O.T."
Des millions de dames doivent aussi leur beau teint au Lifebuoy. Sa mousse rafraîchissante pénètre doucement chaque pore pour en chasser les impuretés—elle évite les pores "tirés"... garde la peau belle, claire, resplendissante d'une saine beauté. Prouvé 20% plus doux que n'importe quel savon soi-disant "de beauté" et "pour bébé!"



enroule l'"O.T."

Approved by the "Good Housekeeping Bureau"

RECETTE D'ÉCLAIRAGE POUR LAMPES DE TABLE

CHAQUE lampe de table devrait contenir — une ampoule de 100 watts OU deux ampoules de 60 watts OU trois ampoules de 40 watts.
Faites l'inspection de vos lampes de table aujourd'hui.

ECLAIREZ-VOUS MIEUX — ÉPARGNEZ VOS YEUX

Lampes EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited



"N'oubliez pas, garçon, je n'ai pris ni de hors d'oeuvre ni de potage. J'ai par conséquent droit à

Carnet Mondain

M. et madame L.-P. Vallerand annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, avec M. Jean M. Roberge, de Québec, fils de M. Eugène Roberge, député de Mégantic, et de la Chambre des Communes, et de madame Roberge, de Laurierville.

Madame I.-A. Fortin recevra de 5 à 7 heures cet après-midi, au Québec Winter Club, en l'honneur de madame Martin-B. Fisher, épouse de l'honorable M.-B. Fisher, trésorier de la province. Des oeillets roses et blancs orneront la table. Madame Guy Bouthillier, madame S. Gaudreau, madame J.-B.-A. Turcotte serviront le thé, le café et les glaces aidées de madame F.-T. Hecker, et de mesdemoiselles Blanche Brochu, Françoise Séguin, Charlotte Turcotte, Fernande Gaudreau et Yvette Turgeon.

M. Pierre Lysé, de Paris, France, sera l'hôte d'honneur et le conférencier à la réunion du Cercle des Femmes canadiennes, le 15 mars.

L'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil législatif, et madame Raymond ont passé la fin de semaine à Montréal.

L'honorable sénateur Georges Parent part aujourd'hui pour Ottawa.

Madame Louis Boyer est retournée à Montréal accompagnée de sa fille, mademoiselle Simone Boyer après avoir passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de son genre et de sa fille, M. et madame Georges Lafrance.

L'honorable Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, fait un court séjour à Montréal, où il sera l'hôte d'honneur, ce soir, au banquet des Restaurateurs qui aura lieu à l'hôtel Windsor.

Madame J.-B. Jobin recevra à l'heure du thé, cet après-midi, au Claridge. Des fleurs printanières orneront la table. Madame Albert Jobin, madame J.-H. Paré serviront le thé et le café, aidées de mesdemoiselles Madeleine Laliberté, Cécile Jobin, Nathalie Rivest, Marie Beaumont, Simone Laliberté, Gabrielle Leclerc et Louise Baillargeon.

Madame Paul Taschereau part aujourd'hui pour Palm Beach, Floride, où elle sera l'invitée du lieutenant et madame J.-T. Donohue à leur résidence d'hiver.

Madame St-Denis LeMoine et mademoiselle E. Hagan, d'Ottawa, font un court séjour à Québec.

Madame Rodolphe Hudon recevra à un bridge et à l'heure du thé, cet après-midi, chez Kerulu. Des fleurs de printemps et des bougies vertes orneront la table. Madame V.-E.-P. Hudon, madame J.-G. Legendre et madame Paul DesRochers serviront le thé, le café et les glaces, aidées de mesdemoiselles Claire Legendre, Rose-Hélène Hudon, Crescence Hudon et Thérèse Smith.

M. Walter-A. Merrill, C.R. de Montréal, était de passage à Québec, samedi.

M. et madame Jean Sénécal sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille.

Madame J.-L. Demers, de Thetford Mines, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame E.-L. Garneau.

Madame Lucien Broussau sera

l'hôte à un déjeuner offert aujourd'hui en son honneur par un groupe de ses amis, au Québec Winter Club, à l'occasion de son départ pour l'Europe.

M. et madame M.-J. Poirier, qui ont reçu à un dîner, samedi, à leur résidence de l'avenue de Bernières, ont ensuite assisté, avec leurs invités, au bal donné au Québec Winter Club par la Société Médicale de Québec.

En l'église des Saints-Martyrs Canadiens à dix heures, samedi, le 26 février, Claude, enfant de M. et madame Georges Lafrance, M. et madame Gustave Beaudry ont représenté par procuration le parrain et la marraine, M. et madame Eugène Lafrance, de New-Bedford, Mass.

Madame Godfrey Ridout, d'Ottawa, a passé la fin de semaine à Trois-Rivières, l'invitée de M. et madame Septimus Barrow.

Madame Oscar Boulanger, qui a passé la fin de semaine à Trois-Rivières, l'invitée de l'honorable juge et madame Aimé Marchand, retournera à Ottawa aujourd'hui.

Madame G.-E. Tanquay est partie pour un voyage d'un mois à Haïti, accompagnée de son fils, M. G.-E. Tanquay, de Montréal.

Madame Louis Belcourt a reçu à un bridge à sa résidence, samedi soir, en l'honneur de M. et madame A.-R. Collins, de Montréal.

M. et madame Gustave Lavigne ont reçu à un "cocktail", hier après-midi, à leur résidence de la rue Ploërmel.

Madame Louis Hudon recevra à un thé intime, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Lemesurier.

Madame Berchmans Tanquay recevra à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue des Braves. Des tulipes et des jonquilles orneront la table. Madame Georges Gascon, madame Fernand Tanquay, et madame Jean-Robert Filion serviront le thé, le café et les glaces, aidées de madame Paul Monrocy et de mesdemoiselles Gertrude Turcot et Gertrude Pelland.

Madame Lorne Power, de Campbellton, N.-B., passe la semaine à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame W.-J. Lynch, à leurs appartements au Château Frontenac.

Mademoiselle Charlotte Turcotte a reçu à l'heure du thé, hier, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-B.-A. Turcotte, avenue des Erables.

Mademoiselle Kathleen Hall Kelly et mademoiselle Jean Gibaut ont fait un court séjour à Lévesque, où elles assisteront, ce soir, au bal donné par les étudiants de l'Université Bishop.

Mesdemoiselles Thérèse et Antoinette LeVallee recevront, de 5 à 7 heures, cet après-midi, au Club Renaissance. Madame E.-E. Lemieux, de Lévis, et madame Wilfrid Cantin serviront le thé et le café, aidées de mesdemoiselles Gisèle Rouillard, Claire Lemieux, Marthe LeVallee, Cécile Rodrigue, Gabrielle Couture et Clara Bouchard.

Madame Harry Lamb, qui a passé quelque temps à Delray Beach, Floride, fait un séjour à Baltimore, Md., avant de revenir à Québec.

Mademoiselle Simone Bousquet retourne aujourd'hui à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de mademoiselle Madeleine Sevigny, à la résidence de ses parents, l'honorable juge et madame Albert Sevigny.

Mademoiselle Marcelle Legendre a reçu intimement à l'heure du thé, hier, à la résidence de son père, M. Alfred Legendre, rue Learmonth.

Mademoiselle Louise Blais recevra cet après-midi, à la résidence de sa mère, madame J. Blais, rue Mont-Carmel, les membres d'un cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Mademoiselle Claire D'Amour, de Montréal, a fait un séjour dans notre ville, l'invitée de mademoiselle Claire Morin, chemin St-Louis.

Mademoiselle Thérèse Turcotte, de Sorel, et mademoiselle Madeleine Paradis, de Montréal, passent quelque temps à Québec, les invitées de M. et madame Pierre Dupras.

Mademoiselle Marie-Claire Morin est partie samedi pour Montréal, où elle sera, pendant une semaine, l'invitée de M. et madame L.-J.-E. D'Amour.

Madame Alex. Bédard recevra, de 4 à 8 heures, jeudi, madame Bédard recevra les invitées avec madame J.-A. Demers. Serviront le thé et les glaces, madame Moïse Paradis, madame (Dr) Napoléon Côté, mademoiselle Marthe Morisset et mademoiselle F. Tardif.

Le docteur et madame P.-E. Bellet (Louise Cantin), du Cap St-Ignace, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 février 1938.

Mademoiselle Madeleine Dubuc, de Montréal, qui a passé la fin de semaine à Québec, assista, samedi, au bal des médecins, au Québec Winter Club.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Gabrielle Marcotte, fille du docteur et de madame A. Marcotte, de Montréal, et M. René Fortin, I.C., fils de M. et madame Louis Fortin, de Verdun.

Mademoiselle Barbara Bate est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours avec ses grands-parents, le très honorable sir Charles et lady Fitzpatrick.

Mademoiselle Alice Gagnon, de Roberval, passe quelques jours au Château Frontenac.

Mademoiselle Lorette Moreault est retournée à Rimouski après avoir passé quelques semaines à Québec, l'invitée de ses cousines, mesdemoiselles Marie-Paule et Françoise Gauthier.

M. et madame Odilon Cormier sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Nicole, baptisée en l'église du Saint-Coeur de Marie, le 26 février courant. Parrain et marraine, M. et madame Raymond Cormier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, madame Anna Cormier, grand-tante de l'enfant.

Samedi matin, à 9 heures, en la chapelle St-Louis de la Basilique, le R. P. Roger Pérusse, S.S.S., a béni le mariage de sa sœur, made-

Le trio Pasquier de Paris au Club Musical

Tel que déjà annoncé, le Club Musical présentera à l'auditorium de mardi prochain, au Château Frontenac, le Trio Pasquier.

Ces artistes, qui jouent à Québec pour la première fois, viennent ici avec une réputation très enviable. Ils sont reconnus parmi les meilleurs artistes de France et forment un ensemble parfait qui ne laisse rien à désirer tant au point de vue technique qu'interprétation.

Plusieurs compositeurs modernes, tels que Rivier, Harshanyi, Francais, ont dédié leurs oeuvres au Trio Pasquier. Parmi celles qui sont au programme, signalons un trio de Guy Ropartz, Breton, né à Guingamp en 1864. Disciple de Franck, il fut non seulement compositeur mais aussi professeur à Nancy et à Strasbourg, où il a révélé l'école française. Sa musique est sobre de forme plutôt classique.

Jean Cras, élève de Duparc, officier de marine né en Bretagne également, est dédié leurs oeuvres au Trio Pasquier. Parmi celles qui sont au programme, signalons un trio de Guy Ropartz, Breton, né à Guingamp en 1864. Disciple de Franck, il fut non seulement compositeur mais aussi professeur à Nancy et à Strasbourg, où il a révélé l'école française. Sa musique est sobre de forme plutôt classique.

Plusieurs compositeurs modernes, tels que Rivier, Harshanyi, Francais, ont dédié leurs oeuvres au Trio Pasquier. Parmi celles qui sont au programme, signalons un trio de Guy Ropartz, Breton, né à Guingamp en 1864. Disciple de Franck, il fut non seulement compositeur mais aussi professeur à Nancy et à Strasbourg, où il a révélé l'école française. Sa musique est sobre de forme plutôt classique.

Le Trio Pasquier saura sans nul doute interpréter d'une façon parfaite les oeuvres de ces auteurs, et le Club Musical est heureux de pouvoir faire entendre à ses membres des artistes de valeur tels que les trois frères Pasquier.

Dans la métropole

(Spéciale à L'Événement)

Montreal. — Samedi matin, à neuf heures, en l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, le R. P. Brisette, S.J., a béni le mariage de mademoiselle Marguerite Massue, fille de M. et de madame Gaspard Massue, avec M. François Dandurand, fils du docteur Jules Dandurand, autrefois de Trois-Rivières, et de madame Dandurand, décédée. Pendant la messe, un programme musical a été exécuté. M. Massue

Paul Gallipeault et madame Marie-M. Gagnon. C'est le Trio Pasquier, qui jouera tour à tour du Beethoven, du Guy Ropartz et du Jean Cras.

Voici le programme :
Trio, Op. 9, No 1, en sol majeur
Presto
Adagio-Allegro con brlo
Adagio ma non tanto e cantabile
Scherzo Allegro
Presto
Trio en la mineur Guy Ropartz
Allegro moderato
Allegro animato
Lento molto espresso
Allegro molto

INTERMISSION

Trio
1er mouvement Jean Cras
Lento
Animé
Très animé

accompagnait sa fille et le docteur Dandurand était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de crépe français bleu dauphine, un petit chapeau assorti et un bouquet de myosotis. M. Hugues Massue, frère de la mariée, et M. Liguori Dandurand, frère du marié, plaçaient les invités. Madame Massue, mère de la mariée, portait une robe de crépe japonaise, un petit chapeau français noir et des gardenias au corsage. Après une réception pour les membres des deux familles, M. et madame Dandurand partirent en voyage. Madame Dandurand portait alors une robe de laine de couleur de rose, un chapeau de même ton et un manteau de poilin russe orné de renard piastre.

Madame Paul-G. Rodier a reçu à dîner, avant le gala russe donné à l'hôtel Ritz Carlton.

M. et madame J.-Emile Gratton, d'Outremont, ont reçu à l'heure du thé, dimanche dernier, en l'honneur de M. T.-B. Dundas, président du "Rotary Club" et de madame Dundas. Parmi les invités, on remarquait : M. et madame Bill Harrison, M. et madame A.-E. Okill, M. et madame E.-D. Dawson, M. et ma-

POILS SUPERFLUS
enlevés pour toujours par la
MACHINE
'ELECTROLYSE MULTIPLE'
Salon de Salaberry
617 1/2 rue St-Jean.—Tél.: 3-4780

Si vous ne trouvez pas
chez votre marchand
le **MEUBLE** désiré...
VOYEZ
E.-A. ROUSSEAU
LE MEUBLIER
155 du Roi — Tél.: 4-4366
et soyez assuré qu'il sera fabriqué
avec satisfaction.

NOUVELLES ROBES
d'après-midi
pour votre thé, bridge, coquet, danse intime
et bureau. Dans l'imprime, le noir et blanc, le
bleu marine.
Tailles : 11 à 18 ans
\$5.95 et \$7.95
Chez **Mlles LAVOIE**
344 rue St-Jean

Rhumes des Enfants
Se soignent mieux
sans "drogues"
VICKS
VAPORUB

"JACQUES"
Vente annuelle
REDUCTION DE
20%

sur toutes nos chaussures

Wm. JACQUES & SONS
42 1/2, rue de la Fabrique
Abandon des affaires

Mlle Lane de
The LITTLE GREEN SHOP Reg'd
est maintenant de retour d'un voyage à New-York, Toronto
et Montréal dans l'intérêt de son commerce.
47 rue Saint-Jean

**PLUS D'UN JOLI SOURIRE
EST RUINÉ PAR DES
gencives tendres et molles**

**Changez aujourd'hui à
l'IPANA ET AU MASSAGE**

VOTRE sourire a-t-il perdu son charme? Est-il ruiné par
des dents ternes, sans attrait? Si c'est là votre embarras,
rappelez-vous que l'art dentaire moderne suggère et insiste sur
le soin quotidien des gencives aussi bien que des dents. Les
gencives privées de stimulation que nos aliments modernes trop
riches et tendres ne nous fournissent pas — requièrent plus de
travail — requièrent l'IPANA et le massage. L'IPANA est formulé
spécialement pour raffermir vos gencives, grâce au massage,
tout en conservant vos dents brillantes.

Vous pouvez démontrer comme IPANA et le massage rendront
vite vos gencives plus saines et vos dents plus blanches.

FAITES CETTE SIMPLE ÉPREUVE
Essayez seulement un tube d'IPANA. Brossez vos dents à
l'IPANA après chaque repas. Et, chaque fois, frottez-en un peu
d'IPANA sur vos gencives avec la brosse à dents ou le bout du
doigt.

Avant d'avoir employé le tube complet vous constaterez
que vos gencives sont plus fermes, plus saines — vos dents plus
brillantes — votre sourire plus attrayant.

Procurez-vous de la pâte dentifrice IPANA dès aujourd'hui!

PÂTE DENTIFRICE
IPANA
FABRICATION CANADIENNE

Mesdemoiselles Dorothy et Francis
Legrand ont reçu à l'heure du
thé, hier, à la résidence de leurs pa-
rents, M. et madame W.-J. Legrand,
rue Fraser.

M. et madame F.-H. Thomas, de
New-York, passent quelques jours
au Château Frontenac.

Les personnes suivantes étaient
enregistrées au Château Frontenac
ces jours derniers : M. J.-A. Camp-
bell, M. D.-D. Roblin, M. E.-V. Do-
herly, Toronto; M. Richard Tully,
Forrest Hills, Toronto; M. et ma-
dame A.-J. Nesbitt, mademoiselle
Louise McKinnon, M. A.-W.-P. Bu-
chanan, Montréal; M. J.-C. Gar-
ner, M. N. Barré, M. Lucien Beau-
grand, M. Pierre Beullac, M. S.-L.
Kerr, M. Bernard Bourdon, M. S.-
A. Shulman, M. C.-E. Guérin,
Montréal.

ZYMOPHOS
Dyspepsie, acidité,
brûlements d'esto-
mac, digestion
difficile, vite
soulagés avec
ZYMOPHOS
En vente
partout 18

RESTAURANT
CASSULO
Thé "l'après-midi" 25c
Sandwiches assorties - Pâtisseries
130 St-Jean - Tél.: 4-4648

Votre intérieur par
Roger Dussault
tapis, meubles, lampes, bibelots
199 ST-JEAN Tél.: 2-1233

DENTISTE
Dr Alph. DION
24 Côte du Palais - Tél. 2-2253
BUREAU : 9 h. à midi et 2 h. à 5 h.
LE SOIR : Mer. et Sam. 7 à 8.30

AMPOLLINA
TEINTURE
Inaltérable Permanente
Un Produit des Usines de Teintures
les plus considérables au monde

Achetez L'ÉVÉNEMENT tous les jours

publiera
chaque semaine
à
jours différents
des
coupons
numérotés

Lisez les conditions
(ci-dessous)

ACHETEZ
L'ÉVÉNEMENT
TOUS LES JOURS
AFIN DE COLLEC-
TIONNER RAPIDE-
MENT CETTE SE-
RIE DE COUPONS
INDISPENSABLE.

Votre
JOURNAL du MATIN
offre à tous
l'occasion d'obtenir
une superbe
PHOTO de 8" x 10"
au
Studio Livernois

Lisez bien attentivement ces Conditions faciles

1 — "L'Événement" publiera chaque se-
maine — à partir d'aujourd'hui — et à jours
différents, des COUPONS NUMÉROTÉS,
dans l'ordre. Au moins 3 coupons seront
publiés chaque semaine.

2 — Vous collectionnez 12 COUPONS,
dont les numéros se suivent — quel que
soit le nombre par lequel vous commen-
cez. Exemple : si vous avez le coupon
"1", il faudra finir la série avec le cou-
pon "12"; si vous partez avec le cou-
pon "5", il faudra finir la série avec le cou-
pon "16". Avec cette série il faudra ajou-

ter la modique somme de 50 sous.

3 — Muni de votre série numérotée (à la
suite) et de 50 sous vous vous présentez
au comptoir des Abonnements de L'É-
vénement, bureau de l'administration, pre-
mier plancher — où l'on vous donnera
un BON vous permettant d'aller vous
faire photographier au Studio Livernois,
rue Saint-Jean, sans aucun autre déboursé.

4 — Vous avez droit à deux poses d'essai,
mais à une seule photo (8" x 10"). Vous
choisissez vous-même sur les épreuves qui

vous sont soumises; ceci, pour chaque se-
rie de 12 coupons dont les numéros se
suivent, et 50 sous.

5 — Une seule personne sur chaque pho-
to. Nous ne pouvons accepter les photos
de groupes.

6 — Il est bien entendu que les enfants
tout comme les adultes sont compris
dans cette offre.

7 — Ainsi donc, pour chaque photo, il
vous suffit de collectionner une série de
12 coupons, dont les numéros se suivent,
et de verser 50 sous.

LE COUPON (No 1) apparait aujourd'hui dans L'ÉVÉNEMENT

QUEL SERA LE VERDICT DES JURÉS
Par L. Allen Heine

Cela est arrivé en 1911, dans l'état de New-
Jersey, où Marty Johnson...

**L'ÉTRANGE
AFFAIRE
DE
L'ENFANT
TROUVÉ
EN SIX
ÉPIISODES
No. 1**

Oh, Marty! Gardons-le, veux-tu!
Je t'en prie, Marty!

Marty! Viens voir! Un bé-
bé!

Eh bien, dépose-le sur le per-
son du voisin! Nous avons assez
de bouches à nourrir!

Donne-
le-moi!

Il n'y a pas de place ici pour
d'autres bratards; le vais m'en
occuper... moi-même!

MARTY!

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BAUBIEN & Cie. membres de la Bourse de Montreal, 70 rue St-Pierre, Quebec - Tel: 2-1521

Table with columns: Ventes, Titres, Ouv., Haut, Bas, Ferm. for various stocks like 25 Bell Tel, 25 Bell Br, etc.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par Ross Brothers & Co., Ltd. courtiers, 12 rue St-Pierre, Quebec. Téléphone: 2-4091

Table with columns: Ventes, Titres, Ouv., Haut, Bas, Ferm. for various stocks like 1000 Afton, 450 Alder, etc.

ESSOR DE LA LITTERATURE CANADIENNE

(Suite de la dernière page) S'y emploient fort courageusement. Mais il faudrait s'entendre sur le sens du mot et ne pas le rétrécir. D'ailleurs, le reste toujours le danger de répéter notre champ d'activité littéraire en limitant les sujets aux seuls "coïns" du Canada français.

LE PLUS PRESSIONNANT EST DE RETOURNER AUX SOURCES

Les uns sont déjà explorés et on en a tiré des ouvrages secondaires très précieuses: travaux d'archives, articles de revues, monographies de toutes sortes.

CHAMPIONNAT DU SAUT

Helsingfors, Finlande, 28 - (P) total de 2264 points, 50.000 personnes assistèrent à cette épreuve. Olof Hoffsbracken, aussi de Norvège, a gagné le combiné du saut et du downhill avec 4325 points.

CURB DE MONTREAL

Table with columns: Ventes, Titres, Ouv., Haut, Bas, Ferm. for various stocks like 1000 Adams, 1000 Alcan, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montreal, 79-81 rue St-Pierre - Tel: 2-7006

Table with columns: Ventes, Titres, Ouv., Haut, Bas, Ferm. for various stocks like 1000 Adams, 1000 Alcan, etc.

CONFEDERATION LIFE-SYNDROME DE SOLIDITE, SERVICE ET SECURITE

Les viderages seront déposés dans des "recettes" couvrables et acceptées par l'Intendant de la Cité et des receptrices "de confiance" au nombre de 100.000.

DU GRAND-PERE AU PETIT-FILS

DE nombreuses familles s'assurent à la Confédération Life Association depuis plusieurs générations. Nos archives en font foi, et les raisons en sont évidentes.

PROCLAMATION

Je, soussigné, Greffier de la Cité de Québec, donne par les présentes AVIS PUBLIC que les élections générales municipales...

AVANT DE VOUS ASSURER - CONSULTEZ LA CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

UNE DES PLUS PUISSANTES COMPAGNIES DU MONDE N. LAVOIE, gérant

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

SIÈGE SOCIAL TORONTO

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

UNE DES PLUS PUISSANTES COMPAGNIES DU MONDE N. LAVOIE, gérant

Obligations Canadiennes

Table with columns: Date, Description, Yield, etc. for various Canadian bonds.

'ESSEYEZ DE SAISIR LE POINT DE VUE DE L'AUTRE PERSONNE'

DIT DALE CARNEGIE

AVEZ-VOUS GRILLÉ UNE TURRET RÉCEMMENT?

CE serait une curieuse chose que le monde si tous les gens tombaient d'accord sur les points. Ils ne le feront jamais, naturellement, et c'est pour cela qu'il existera toujours plusieurs marques de cigarettes au choix.

Qualité et Douceur GIGARETTES Turret

Par Frank Godwin

Denise

Episode No 96

AVANT DE VOUS ASSURER - CONSULTEZ LA CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

UNE DES PLUS PUISSANTES COMPAGNIES DU MONDE N. LAVOIE, gérant

AVANT DE VOUS ASSURER - CONSULTEZ LA CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

UNE DES PLUS PUISSANTES COMPAGNIES DU MONDE N. LAVOIE, gérant

AVANT DE VOUS ASSURER - CONSULTEZ LA CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

UNE DES PLUS PUISSANTES COMPAGNIES DU MONDE N. LAVOIE, gérant



QUÉBEC ACES REPRENENNENT LES DEVANTS SUR SENATEURS

QUATRIÈME PARTIE À OTTAWA, MERCREDI

Tondreau et Malenfant comptèrent dans la première période, et Martin et Stangle scorèrent dans la dernière. — Irwin fournit le seul point de l'Ottawa, vers la fin de la deuxième session. — Partie presque toujours rapide et mise en échec un peu dure.

— PAR JULES LAVOIE —

Les Québec Aces, comptant deux points dans la première période et une autre paire dans la troisième, ont de nouveau pris les devants dans leur série semi-finale de 3 dans 5 avec les Sénateurs d'Ottawa en battant ces derniers par 4-1, hier après-midi, à l'Arena local. Les Aces menèrent maintes fois dans la série ; la quatrième partie sera disputée à Ottawa mercredi soir.

Affablé par l'absence de trois de leurs réguliers — Eddie Finnigan, Johnny Wilkinson et Bill Touhey — les Sénateurs n'en livrèrent pas moins une lutte superbe et serrée jusqu'à la troisième période, au cours de laquelle les six mille spectateurs présents virent les locaux rendre certain leur victoire.

La mise au jeu était faite depuis un peu plus d'une minute quand Emile Fortin fit une rapide descente de tout la longueur de la patinoire, sur la rampe droite. Rendu dans la zone des Sénateurs, le petit ailier fit une passe en arrière à 15 pieds des filets de St-Denis. Le grand joueur de Montgomery ne commit pas d'erreur et son lancer, bas et très rapide, trouva le coin du filet.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher parmi la foule un bel enthousiasme.

Douze minutes plus tard, Ray Malenfant, le gros ailier des Aces, portait le compte à 2-0. S'emparant de la rondelle au centre de la glace, Albert Perreault fit une passe parfaite à Malenfant, qui s'occupait de la défense, fit dévier St-Denis et lança dans un filet largement ouvert.

Les locaux eurent plusieurs autres ouvertures dans cette période, mais une malchance moule et le beau travail de St-Denis empêchèrent d'autres points.

Les Sénateurs figurèrent mieux dans la deuxième période, durant laquelle ils comptèrent leur unique point.

Perreault fut envoyé au pénitencier pour avoir tenté de frapper un rival, qui l'avait rudement mis en échec, et les Sénateurs mirent cette punition à profit. Après une descente conjointe de Taugher et Brennan, Tag Martin, Joffe Séguin et Pop Irwin s'échappèrent, et le Bol-due fut tout-à-fait impuissant devant le lancer d'Irwin. Il est intéressant de noter ici que des six points comptés par les Sénateurs au cours des trois parties de détail, quatre le furent par Irwin, qui est pourtant un joueur de défense.

Après 12 minutes de jeu dans la troisième période, qui fut monotone au début des hors-jeux trop fréquents, les locaux augmentèrent leur marge avec un point superbe de Pete Martin. Ayant reçu une passe à sa ligne bleue, Martin se dirigea à toute allure vers les filets ennemis, contourna en vitesse Stan Pratt, défense des Sénateurs, et lança du revers dans l'espace laissé vacant entre la jambe de St-Denis et le poteau de la cage.

Pour rendre encore plus certain leur victoire, les Aces enregistrèrent un quatrième point trois minutes plus tard. Tondreau fit une montée et passa à Stangle à une quinzaine de pieds des buts. Le disque, lancé par Frank, frappa le patin d'un joueur de défense des Sénateurs et dévia un peu de sa route pour prendre St-Denis par surprise.

Les Lions joueront en finale contre Victoriaville

Seconde victoire du Verdun sur les Vics

En avant par 5-4, au début de la troisième période, et par 6-5, dans le jeu supplémentaire, la Victoria vit le Verdun compter cinq fois pour gagner à 10-6.

Montréal, 28. — (P. C.) Les Maple Leafs de Verdun ont compté cinq points dans la période supplémentaire hier pour remporter une victoire de 10-6 sur la Victoria dans la deuxième partie de leur série semi-finale de détail de la Ligue Spectateurs de Québec, devant 7.000 spectateurs.

Le Verdun a gagné la première partie 5-1 mercredi, et avec un autre triomphe, il se qualifie pour la finale.

Le Verdun prit une avance de 2-1 dans la première période, mais la deuxième période se termina au pointage de 4-4. Bernie Penne envoya les Vics en avant au début de la troisième période, mais Bill Summerhill égalisa le score avant la fin de cette session.

Le Victoria reprit encore l'avance au début du supplémentaire, mais les Maple Leafs déclenchèrent alors leur attaque qui produisit quatre points en moins de 3 minutes.

Vince Gallagher et Med Martel furent les meilleurs compteurs du Verdun avec trois points chacun, tandis que Leo Carroll et Ernie Munday menaient l'attaque des Vics avec un but et quatre assists chacun.

ALIGNEMENTS QUÉBEC: Buis, Gallagher, Défense. VICTORIA: G. Maréchal, Défense, Weir.

Battus au score de 7-4, samedi soir, après 90 minutes de jeu, les Lions de Québec ont pris le train pour Trois-Rivières hier matin et ont vaincu leurs adversaires par un score de 3-2, à l'Arena Laviolette, pour se qualifier pour la série finale de championnat du Groupe Provincial de Hockey de l'Est.

UN RALLIEMENT

Les Tigres de Victoriaville et les Lions de Québec disputèrent les honneurs de la série de trois parties dans cinq qui décidera du premier championnat du Groupe Provincial de Hockey de l'Est. Le club victoriavillais alignant plusieurs joueurs bien connus à Québec, il ne fait aucun doute que cette série suscitera un grand intérêt, au point de vue local, et saura rapporter des recettes qui permettront aux propriétaires des Lions, messieurs Jcs. Desosse, J. B. Couture et Leo Bourgeois, de réduire quelque peu la perte considérable qu'ils subissent. Il n'est pas exagéré de supposer qu'à date le déficit du club doit être d'environ \$2.000.00.

Samedi soir, à l'Arena, les Lions furent battus au score de 7-4, après 90 minutes de jeu, et durent se rendre à Trois-Rivières hier après-midi, pour jouer la deuxième partie de la série.

La partie fut passionnément disputée, et des batailles éclatèrent même entre les joueurs après le fin de la cloche.

ALIGNEMENTS QUÉBEC: Buis, Gallagher, Défense. VICTORIA: G. Maréchal, Défense, Weir.

ACES INTERMÉDIAIRES ET BELLEVUE ÉLIMINENT LES CLUBS DE THETFORD

Les Aces Intermédiaires, champions intermédiaires de Québec, ont éliminé les Chappies de Thetford-Mines du détail de la Q. A. H. A. Mines du détail de la province en l'emportant par 8-3, hier soir, à l'Arena local, dans une partie "sudden death".

Bastien et Delisle dirigèrent l'attaque pour les vainqueurs.

La partie fut passionnément disputée, et des batailles éclatèrent même entre les joueurs après le fin de la cloche.

ALIGNEMENTS QUÉBEC: Buis, Gallagher, Défense. VICTORIA: G. Maréchal, Défense, Weir.

LE PERSONNEL DU "SYNDICAT"

Ce soir, au cours de la soirée du personnel du Syndicat de Québec Limitée, qui se déroulera à l'hôtel St-Roch, on procédera à la remise des prix aux gagnants et gagnantes de différentes compétitions du festival sportif de lundi dernier, tenu à l'Arena.

H. A. DUTIL CHAMPION DE SAINT-ROMUALD

St-Romuald. — (D. N. C.) Henri-Arthur Dutil, fils de M. Henri Dutil, journaliste au "Soleil", a gagné hier le cross-country de 4 milles pour le championnat de St-Romuald, en couvrant la distance en 26 minutes et 32 secondes. R. Grégoire prit la 2e place en 26 minutes, 34 secondes.

Ce championnat avait été gagné l'an dernier par Roland Samson, qui ne put participer à son titre pour cause de maladie.

La course d'hier, organisée par l'Étchemin Ski Club, a remporté un beau succès malgré la neige collante qui ne cessa de tomber pendant tout l'après-midi.

Le classement des concurrents: 1-H. A. Dutil 26.32, 2-R. Grégoire 26.34, 3-S. St-Laurent 29.42, 4-A. Dutil 29.44, 5-R. Emard 31.16, 6-P. Huot 31.17, 7-L. Gravel 31.57, 8-L. Paquet 32.04, 9-R. Paquet 32.42, 10-J. P. Lemelin 32.48, 11-A. St-Laurent 33.44, 12-M. Robitaille 35.44, 13-R. Roberge 38.36, 14-E. Bélanger 43.40.

Le tracé de la piste avait été fait par Albert Demontigny et Hervé Lemelin; les juges étaient Ghislain Gravel, président de l'Étchemin, Fernand Robitaille, secrétaire; Chs Gosselin, et Patrick Hains.

La distribution des prix eut lieu au chalet du club immédiatement après la course.

Gauthier-Green. C'est demain soir, dans l'arena du Marché St-Jacques, à Montréal, que Wynne Gauthier et Desse Green en viendront aux prises dans une bataille éliminatoire destinée à choisir un adversaire au champion poids-mouche du Canada, Aurélien Lamothe, de Québec. Green annula à deux reprises avec le charpion et, la semaine dernière, Gauthier déclassa Paul Harvey que Lamothe battit pour conserver son titre.

Il appert que le promoteur, Ray Lamontagne, aurait fait des offres au gérant du champion Lamothe pour qu'il accepte de défendre son titre au Marché St-Jacques dans deux ou trois semaines.

Heggtveit, Johannsen, Ringer et Riddell sont victorieux à Ottawa

Bruce Heggtveit, d'Ottawa, a gagné le langlauf. — Delisle a fini 11ème, 3 minutes en arrière de lui. — Johannsen a enlevé la descente, et l'Allemand Karl Ringer a remporté le slalom. — Roddell premier dans les sauts. — Marcel Lavoie en évidence dans ce domaine.



LA COUPE FYON

La finale de la compétition annuelle pour la coupe "Fyon" sera disputée ce soir, au Québec Curling Club, et mettra en présence deux "rinks" du club Québec, ceux de C. H. Handley et de W. L. Bennett, dans un match de 14 bouts. Le finale du concours, en section féminine, sera également jouée ce soir, à ce qu'on nous dit.

AU J.-CARTIER

Deux parties de la première ronde de la compétition "Pat-Lid" ont été jouées hier, après-midi, au club de curling Jacques-Cartier, et fournirent les résultats suivants:

Aimé Dery — skip-11 — G. Jeffrey vs Réal Talbot — skip-11 — Arthur Egan

Les parties de deuxième ronde (semi-finales) seront jouées ce soir, comme suit:

Aimé Dery vs Réal Talbot — skip-11 vs W. Samson

E. Morency vs W. Samson — skip-11 vs —

Lucien Laferté, de Trois-Rivières, se classa cinquième avec 131 et 102 pieds, pour 198.2 points.

Marcel Lavoie, en 14ème place, fut le meilleur des sauteurs de Québec. Il obtint 164.8 points en effectuant des sauts de 102 et 80 pieds. François Pichard, de Lévis, fut 97 et 105 pieds pour un total de 103.8 points. Il se classa 26ème.

Sherrbrooke, Qué., 28. — (P. C.) Les Glets Rouges de Sherrbrooke ont défait les Royals de la Ligue Senior de Québec au score de 3-5 hier, dans une partie d'exhibition.

Les Royals, qui n'alignent que huit joueurs, tirèrent le Sherrbrooke en échec jusqu'à la troisième période, alors que 8 points furent comptés.

LE "CROSS COUNTRY"

1-B. Heggtveit, 1:12.04
2-A. E. Myll, 1:12.09
3-L. Tullak, 1:12.09
4-D. Giesleip, 1:12.18
5-A. Johannsen, 1:12.30
6-V. Veit, 1:13.18
7-E. Impla, 1:14.44
8-P. Jansson, 1:15.18
9-B. Jansson, 1:15.28
10-H. Pangman, 1:15.28
11-C. Delisle, 1:15.31
12-J. Paakkola, 1:17.03
13-W. Ringer, 1:17.06
14-J. Leclerc, 1:19.04
15-Quebec, 1:19.31
16-M. Lavoie, 1:20.41
17-Bud Clark, 1:20.49
18-T. Moberat, 1:23.32
19-P. Rodland, 1:23.47
20-P. Dunford, 1:36.37
21-Dartmouth, N. E., 1:37.50
22-R. Chamberlain, Jr., 1:38.54
23-Dartmouth, N. E., 1:38.54

LE "SLALOM"

Karl Ringer, d'Allemagne, a remporté les honneurs du slalom, effectuant ses deux courses en une minute et 15 secondes, en présence d'une foule de 4.000 spectateurs. Bud Clark, d'Ottawa, fut second en 1:38.01, et J. Houghton, de l'Université McGill, de Montréal, troisième, en 1:22. P. Vodka de Suisse, prit la quatrième position en 1:23; L. Georges, d'Owen Sound, la cinquième, en 1:23.01, et X. Kraisy, d'Allemagne, la sixième, en 1:23.04. On ne trouva aucun skieur de Québec parmi les seize premiers.

LE SAUT

Le concours de saut a été disputé au beau milieu d'une fameuse tempête de neige qui aveugla pratiquement les concurrents. Jimmy Riddell, de Montréal, en remporta le titre.

LE "DOWNHILL"

Bob Smith-Johannsen déploya une vitesse étonnante pour remporter les honneurs de l'épreuve de "downhill". Il négocia la descente en 1 minute et 22 secondes. P. Vodka, de Suisse, se classa second en 1:23.01.

ALIGNEMENTS

QUÉBEC: Buis, Gallagher, Défense. VICTORIA: G. Maréchal, Défense, Weir.

ALIGNEMENTS

1-Trois-Rivières, Gruninger (Campeau) 0.23
2-Trois-Rivières, Gosselin (Cloutier) 0.33
3-Québec, Gosselin (Cloutier) 0.34
4-Québec, Dube (Poire) 7.00
5-Québec, Comeau (Blanchet) 7.30
Aucune punition.

ALIGNEMENTS

1-Trois-Rivières, Gruninger (Campeau) 0.23
2-Trois-Rivières, Gosselin (Cloutier) 0.33
3-Québec, Gosselin (Cloutier) 0.34
4-Québec, Dube (Poire) 7.00
5-Québec, Comeau (Blanchet) 7.30
Aucune punition.

ALIGNEMENTS

1-Trois-Rivières, Gruninger (Campeau) 0.23
2-Trois-Rivières, Gosselin (Cloutier) 0.33
3-Québec, Gosselin (Cloutier) 0.34
4-Québec, Dube (Poire) 7.00
5-Québec, Comeau (Blanchet) 7.30
Aucune punition.

ALIGNEMENTS

1-Trois-Rivières, Gruninger (Campeau) 0.23
2-Trois-Rivières, Gosselin (Cloutier) 0.33
3-Québec, Gosselin (Cloutier) 0.34
4-Québec, Dube (Poire) 7.00
5-Québec, Comeau (Blanchet) 7.30
Aucune punition.

ALIGNEMENTS

1-Trois-Rivières, Gruninger (Campeau) 0.23
2-Trois-Rivières, Gosselin (Cloutier) 0.33
3-Québec, Gosselin (Cloutier) 0.34
4-Québec, Dube (Poire) 7.00
5-Québec, Comeau (Blanchet) 7.30
Aucune punition.

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
IMPORTATEURS INDEPENDANTS DE
CHARBON
BOIS DE CHAUFFAGE
Tél.: 4-4678

Canadiens-Français
Si nous nous donnions toujours la main dans toutes les sphères comme nous serions plus forts!
Nous recommandons
la BIÈRE et le PORTER
CHAMPLAIN
FABRIQUÉS PAR LA SEULE BRASSERIE INDÉPENDANTE CANADIENNE-FRANÇAISE
La Brasserie Champlain, Ltée
QUÉBEC QUÉ.

U.S.G.
IMPORTÉ D'ÉCOSSE
USHER'S
26 1/2 oz. \$3.20
40 oz. \$4.15
J. & G. STEWART LTD., EDINBURGH, SCOTLAND.

Très prochainement
Lechasseur LIMITEE
176 rue SAINT-JEAN
Le magasin du chic et de la nouveauté pour hommes ouvrira ses portes
Des marchandises de qualité exceptionnelle ont été groupées venant des meilleures sources d'approvisionnement.
Le soin de l'habillement a été confié au fameux **Fashion-Craft**
La mercerie et les chapeaux aux manufacturiers les plus renommés.
Un personnel courtois, intelligent sous la direction de M. Bernier (un québécois de naissance) s'empresse de vous servir selon le mode traditionnel en honneur chez Lechasseur.
Surveillez les journaux pour l'annonce d'ouverture
Lechasseur LIMITEE
176 rue SAINT-JEAN

CONCOURS DU RADIOPHILE

ÉCOUTEZ AUJOURD'HUI

28 FÉVRIER

3.00 p.m. - CBF, CFCF, WJZ - Orchestre symphonique de Rochester sous la direction de Guy Fraser Harrison.

ÉCOUTEZ DEMAIN

1er MARS

8.00 a.m. - CIBC - Radio-journal "L'Événement".

CBF CRCK

MONTREAL - QUEBEC

8.00 a.m. - Radio-journal "Le Soleil".

CHRC

QUEBEC

5.01 p.m. - Programme de chant.

CFCF

MONTREAL

3.00 p.m. - Libérez du the.

CKCV

QUEBEC

8.02 p.m. - Le the de 3 heures.

ÉCOUTEZ LE REPORTER

DU "SOLEIL"

A CKCV Tous les jours (dimanche excepté) à 8 a.m., 1 h. p.m. et à 5 a.m., 3 h. p.m.

POSTES AMERICAINS

Lundi, 28 février

2.30 p.m. - WABC - American School of the Air.

Mardi, 1er mars, 1938

8.01 a.m. - Radio-journal de "L'Événement".

Mardi, 1er mars, 1938

8.00 a.m. - Radio-journal "Le Soleil".

Mardi, 1er mars, 1938

8.00 a.m. - Radio-journal "Le Soleil".

Mardi, 1er mars, 1938

8.00 a.m. - Radio-journal "Le Soleil".

Mardi, 1er mars, 1938

8.00 a.m. - Radio-journal "Le Soleil".

Mardi, 1er mars, 1938

8.00 a.m. - Radio-journal "Le Soleil".

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.01 a.m. - Radio-journal de "L'Événement".

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

8.00 a.m. - Les Aventures d'Arène Lupin.

AU CAMBRAI AU CAPITOL

AU RIALTO

AU CARTIER

EMPIRE

GOLD

VICTORIA

CLASSIC

"A Star is Born"

ARLEQUIN

CAPITOL

CERTAINES FEMMES EN ONT.

"MES NERFS" DISAIT-ELLE

SIROP FELLOWS

TARZAN LE MAGNIFIQUE

Par Edgar Rice Burroughs

FRANCAIS UN VRAI

PRINCESSE

RIALTO

CANADIEN

MYRNA LOY

CINEMA DE PARIS

CAMBRAI

LOUIS-MANN

FRANCOIS I

FRANCOIS I

LOGEMENTS A LOUER

"HELLO DE VOSSE" — Voici justement ce que tu cherchais — Regarde dans les Petites Annonces de L'ÉVÉNEMENT pour ton

COMMERCES — PROFESSIONS — MÉTIERS LE GUIDE Du service que vous désirez chaque jour

ACCESSOIRES DE BARBIERS

Rasoir Electric Clip-Shave RAZOR à la manière moderne, sans eau, ni savon, ni manivelle. Pas besoin de changer de lame. Prix seulement \$12.00. Hector Noreau, 8 ST-JOSEPH, Québec, tél. 4-4584.

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Venez visiter nouveau stock DE PRINTEMPS 1938 — Montréal Jobbing, 21-21 1/2 ST-JOSEPH, Québec, visitez le meilleur des milliers de manteaux pour dames et fillettes, paletots pour hommes et garçons, etc. Nous avons 19 tonnes de marchandises de toutes sortes qui remplissent trois étages. Prix spéciaux pour voyageurs et magasins. Métrage et coupe à volonté. Demandez nouveau catalogue de printemps 1938, maille gratis. Editions grand stock d'hiver à 60% de réduction. 31-Jan-26-65-C.D.H-14230

APPAREIL DE SURDITE

"L'appareil Acousticon" SI VOUS ENTENDEZ AVEC DIFFICULTÉ pourquoi ne pas faire l'essai de l'appareil "Acousticon", ce fameux rénovateur de l'ouïe, garanti pour la vie. Demandez gratuitement à domicile. Consultez ou écrivez à J. M. DUGUÉ, Département Central, 18 RUE ST-JACQUES, App. 1, 4-4884, représentant pour Québec et districts. Sam-lund-merc-12-12-C.D.H-14373

MANTEAUX, ROBES

Manteaux, Robes, Costumes SIMPLES DE STOCK de manufacture de manteaux, robes et costumes réduits jusqu'à 50% du prix du gros. Manteaux et robes fourrés à partir de \$5.00, robes de chambre, chandails, robes satin, robes satin, tous réduits en bas du prix de la manufacture. Une seule robe couvrant A, J, D, S, M, H, agent manufacturier, École Orléans, 64 RUE ST-JOSEPH. 10-26-65-C.D.H-14248

CHAUSSURES

Chaussures 25c et 50c 500 PAIRES chaussures hommes, valet, 15c à \$1.00, 12.50, 15c, 20c, 25c, 30c, 35c, 40c, 45c, 50c, 55c, 60c, 65c, 70c, 75c, 80c, 85c, 90c, 95c, 1.00, 1.10, 1.20, 1.30, 1.40, 1.50, 1.60, 1.70, 1.80, 1.90, 2.00, 2.10, 2.20, 2.30, 2.40, 2.50, 2.60, 2.70, 2.80, 2.90, 3.00, 3.10, 3.20, 3.30, 3.40, 3.50, 3.60, 3.70, 3.80, 3.90, 4.00, 4.10, 4.20, 4.30, 4.40, 4.50, 4.60, 4.70, 4.80, 4.90, 5.00, 5.10, 5.20, 5.30, 5.40, 5.50, 5.60, 5.70, 5.80, 5.90, 6.00, 6.10, 6.20, 6.30, 6.40, 6.50, 6.60, 6.70, 6.80, 6.90, 7.00, 7.10, 7.20, 7.30, 7.40, 7.50, 7.60, 7.70, 7.80, 7.90, 8.00, 8.10, 8.20, 8.30, 8.40, 8.50, 8.60, 8.70, 8.80, 8.90, 9.00, 9.10, 9.20, 9.30, 9.40, 9.50, 9.60, 9.70, 9.80, 9.90, 10.00, 10.10, 10.20, 10.30, 10.40, 10.50, 10.60, 10.70, 10.80, 10.90, 11.00, 11.10, 11.20, 11.30, 11.40, 11.50, 11.60, 11.70, 11.80, 11.90, 12.00, 12.10, 12.20, 12.30, 12.40, 12.50, 12.60, 12.70, 12.80, 12.90, 13.00, 13.10, 13.20, 13.30, 13.40, 13.50, 13.60, 13.70, 13.80, 13.90, 14.00, 14.10, 14.20, 14.30, 14.40, 14.50, 14.60, 14.70, 14.80, 14.90, 15.00, 15.10, 15.20, 15.30, 15.40, 15.50, 15.60, 15.70, 15.80, 15.90, 16.00, 16.10, 16.20, 16.30, 16.40, 16.50, 16.60, 16.70, 16.80, 16.90, 17.00, 17.10, 17.20, 17.30, 17.40, 17.50, 17.60, 17.70, 17.80, 17.90, 18.00, 18.10, 18.20, 18.30, 18.40, 18.50, 18.60, 18.70, 18.80, 18.90, 19.00, 19.10, 19.20, 19.30, 19.40, 19.50, 19.60, 19.70, 19.80, 19.90, 20.00, 20.10, 20.20, 20.30, 20.40, 20.50, 20.60, 20.70, 20.80, 20.90, 21.00, 21.10, 21.20, 21.30, 21.40, 21.50, 21.60, 21.70, 21.80, 21.90, 22.00, 22.10, 22.20, 22.30, 22.40, 22.50, 22.60, 22.70, 22.80, 22.90, 23.00, 23.10, 23.20, 23.30, 23.40, 23.50, 23.60, 23.70, 23.80, 23.90, 24.00, 24.10, 24.20, 24.30, 24.40, 24.50, 24.60, 24.70, 24.80, 24.90, 25.00, 25.10, 25.20, 25.30, 25.40, 25.50, 25.60, 25.70, 25.80, 25.90, 26.00, 26.10, 26.20, 26.30, 26.40, 26.50, 26.60, 26.70, 26.80, 26.90, 27.00, 27.10, 27.20, 27.30, 27.40, 27.50, 27.60, 27.70, 27.80, 27.90, 28.00, 28.10, 28.20, 28.30, 28.40, 28.50, 28.60, 28.70, 28.80, 28.90, 29.00, 29.10, 29.20, 29.30, 29.40, 29.50, 29.60, 29.70, 29.80, 29.90, 30.00, 30.10, 30.20, 30.30, 30.40, 30.50, 30.60, 30.70, 30.80, 30.90, 31.00, 31.10, 31.20, 31.30, 31.40, 31.50, 31.60, 31.70, 31.80, 31.90, 32.00, 32.10, 32.20, 32.30, 32.40, 32.50, 32.60, 32.70, 32.80, 32.90, 33.00, 33.10, 33.20, 33.30, 33.40, 33.50, 33.60, 33.70, 33.80, 33.90, 34.00, 34.10, 34.20, 34.30, 34.40, 34.50, 34.60, 34.70, 34.80, 34.90, 35.00, 35.10, 35.20, 35.30, 35.40, 35.50, 35.60, 35.70, 35.80, 35.90, 36.00, 36.10, 36.20, 36.30, 36.40, 36.50, 36.60, 36.70, 36.80, 36.90, 37.00, 37.10, 37.20, 37.30, 37.40, 37.50, 37.60, 37.70, 37.80, 37.90, 38.00, 38.10, 38.20, 38.30, 38.40, 38.50, 38.60, 38.70, 38.80, 38.90, 39.00, 39.10, 39.20, 39.30, 39.40, 39.50, 39.60, 39.70, 39.80, 39.90, 40.00, 40.10, 40.20, 40.30, 40.40, 40.50, 40.60, 40.70, 40.80, 40.90, 41.00, 41.10, 41.20, 41.30, 41.40, 41.50, 41.60, 41.70, 41.80, 41.90, 42.00, 42.10, 42.20, 42.30, 42.40, 42.50, 42.60, 42.70, 42.80, 42.90, 43.00, 43.10, 43.20, 43.30, 43.40, 43.50, 43.60, 43.70, 43.80, 43.90, 44.00, 44.10, 44.20, 44.30, 44.40, 44.50, 44.60, 44.70, 44.80, 44.90, 45.00, 45.10, 45.20, 45.30, 45.40, 45.50, 45.60, 45.70, 45.80, 45.90, 46.00, 46.10, 46.20, 46.30, 46.40, 46.50, 46.60, 46.70, 46.80, 46.90, 47.00, 47.10, 47.20, 47.30, 47.40, 47.50, 47.60, 47.70, 47.80, 47.90, 48.00, 48.10, 48.20, 48.30, 48.40, 48.50, 48.60, 48.70, 48.80, 48.90, 49.00, 49.10, 49.20, 49.30, 49.40, 49.50, 49.60, 49.70, 49.80, 49.90, 50.00, 50.10, 50.20, 50.30, 50.40, 50.50, 50.60, 50.70, 50.80, 50.90, 51.00, 51.10, 51.20, 51.30, 51.40, 51.50, 51.60, 51.70, 51.80, 51.90, 52.00, 52.10, 52.20, 52.30, 52.40, 52.50, 52.60, 52.70, 52.80, 52.90, 53.00, 53.10, 53.20, 53.30, 53.40, 53.50, 53.60, 53.70, 53.80, 53.90, 54.00, 54.10, 54.20, 54.30, 54.40, 54.50, 54.60, 54.70, 54.80, 54.90, 55.00, 55.10, 55.20, 55.30, 55.40, 55.50, 55.60, 55.70, 55.80, 55.90, 56.00, 56.10, 56.20, 56.30, 56.40, 56.50, 56.60, 56.70, 56.80, 56.90, 57.00, 57.10, 57.20, 57.30, 57.40, 57.50, 57.60, 57.70, 57.80, 57.90, 58.00, 58.10, 58.20, 58.30, 58.40, 58.50, 58.60, 58.70, 58.80, 58.90, 59.00, 59.10, 59.20, 59.30, 59.40, 59.50, 59.60, 59.70, 59.80, 59.90, 60.00, 60.10, 60.20, 60.30, 60.40, 60.50, 60.60, 60.70, 60.80, 60.90, 61.00, 61.10, 61.20, 61.30, 61.40, 61.50, 61.60, 61.70, 61.80, 61.90, 62.00, 62.10, 62.20, 62.30, 62.40, 62.50, 62.60, 62.70, 62.80, 62.90, 63.00, 63.10, 63.20, 63.30, 63.40, 63.50, 63.60, 63.70, 63.80, 63.90, 64.00, 64.10, 64.20, 64.30, 64.40, 64.50, 64.60, 64.70, 64.80, 64.90, 65.00, 65.10, 65.20, 65.30, 65.40, 65.50, 65.60, 65.70, 65.80, 65.90, 66.00, 66.10, 66.20, 66.30, 66.40, 66.50, 66.60, 66.70, 66.80, 66.90, 67.00, 67.10, 67.20, 67.30, 67.40, 67.50, 67.60, 67.70, 67.80, 67.90, 68.00, 68.10, 68.20, 68.30, 68.40, 68.50, 68.60, 68.70, 68.80, 68.90, 69.00, 69.10, 69.20, 69.30, 69.40, 69.50, 69.60, 69.70, 69.80, 69.90, 70.00, 70.10, 70.20, 70.30, 70.40, 70.50, 70.60, 70.70, 70.80, 70.90, 71.00, 71.10, 71.20, 71.30, 71.40, 71.50, 71.60, 71.70, 71.80, 71.90, 72.00, 72.10, 72.20, 72.30, 72.40, 72.50, 72.60, 72.70, 72.80, 72.90, 73.00, 73.10, 73.20, 73.30, 73.40, 73.50, 73.60, 73.70, 73.80, 73.90, 74.00, 74.10, 74.20, 74.30, 74.40, 74.50, 74.60, 74.70, 74.80, 74.90, 75.00, 75.10, 75.20, 75.30, 75.40, 75.50, 75.60, 75.70, 75.80, 75.90, 76.00, 76.10, 76.20, 76.30, 76.40, 76.50, 76.60, 76.70, 76.80, 76.90, 77.00, 77.10, 77.20, 77.30, 77.40, 77.50, 77.60, 77.70, 77.80, 77.90, 78.00, 78.10, 78.20, 78.30, 78.40, 78.50, 78.60, 78.70, 78.80, 78.90, 79.00, 79.10, 79.20, 79.30, 79.40, 79.50, 79.60, 79.70, 79.80, 79.90, 80.00, 80.10, 80.20, 80.30, 80.40, 80.50, 80.60, 80.70, 80.80, 80.90, 81.00, 81.10, 81.20, 81.30, 81.40, 81.50, 81.60, 81.70, 81.80, 81.90, 82.00, 82.10, 82.20, 82.30, 82.40, 82.50, 82.60, 82.70, 82.80, 82.90, 83.00, 83.10, 83.20, 83.30, 83.40, 83.50, 83.60, 83.70, 83.80, 83.90, 84.00, 84.10, 84.20, 84.30, 84.40, 84.50, 84.60, 84.70, 84.80, 84.90, 85.00, 85.10, 85.20, 85.30, 85.40, 85.50, 85.60, 85.70, 85.80, 85.90, 86.00, 86.10, 86.20, 86.30, 86.40, 86.50, 86.60, 86.70, 86.80, 86.90, 87.00, 87.10, 87.20, 87.30, 87.40, 87.50, 87.60, 87.70, 87.80, 87.90, 88.00, 88.10, 88.20, 88.30, 88.40, 88.50, 88.60, 88.70, 88.80, 88.90, 89.00, 89.10, 89.20, 89.30, 89.40, 89.50, 89.60, 89.70, 89.80, 89.90, 90.00, 90.10, 90.20, 90.30, 90.40, 90.50, 90.60, 90.70, 90.80, 90.90, 91.00, 91.10, 91.20, 91.30, 91.40, 91.50, 91.60, 91.70, 91.80, 91.90, 92.00, 92.10, 92.20, 92.30, 92.40, 92.50, 92.60, 92.70, 92.80, 92.90, 93.00, 93.10, 93.20, 93.30, 93.40, 93.50, 93.60, 93.70, 93.80, 93.90, 94.00, 94.10, 94.20, 94.30, 94.40, 94.50, 94.60, 94.70, 94.80, 94.90, 95.00, 95.10, 95.20, 95.30, 95.40, 95.50, 95.60, 95.70, 95.80, 95.90, 96.00, 96.10, 96.20, 96.30, 96.40, 96.50, 96.60, 96.70, 96.80, 96.90, 97.00, 97.10, 97.20, 97.30, 97.40, 97.50, 97.60, 97.70, 97.80, 97.90, 98.00, 98.10, 98.20, 98.30, 98.40, 98.50, 98.60, 98.70, 98.80, 98.90, 99.00, 99.10, 99.20, 99.30, 99.40, 99.50, 99.60, 99.70, 99.80, 99.90, 100.00, 100.10, 100.20, 100.30, 100.40, 100.50, 100.60, 100.70, 100.80, 100.90, 101.00, 101.10, 101.20, 101.30, 101.40, 101.50, 101.60, 101.70, 101.80, 101.90, 102.00, 102.10, 102.20, 102.30, 102.40, 102.50, 102.60, 102.70, 102.80, 102.90, 103.00, 103.10, 103.20, 103.30, 103.40, 103.50, 103.60, 103.70, 103.80, 103.90, 104.00, 104.10, 104.20, 104.30, 104.40, 104.50, 104.60, 104.70, 104.80, 104.90, 105.00, 105.10, 105.20, 105.30, 105.40, 105.50, 105.60, 105.70, 105.80, 105.90, 106.00, 106.10, 106.20, 106.30, 106.40, 106.50, 106.60, 106.70, 106.80, 106.90, 107.00, 107.10, 107.20, 107.30, 107.40, 107.50, 107.60, 107.70, 107.80, 107.90, 108.00, 108.10, 108.20, 108.30, 108.40, 108.50, 108.60, 108.70, 108.80, 108.90, 109.00, 109.10, 109.20, 109.30, 109.40, 109.50, 109.60, 109.70, 109.80, 109.90, 110.00, 110.10, 110.20, 110.30, 110.40, 110.50, 110.60, 110.70, 110.80, 110.90, 111.00, 111.10, 111.20, 111.30, 111.40, 111.50, 111.60, 111.70, 111.80, 111.90, 112.00, 112.10, 112.20, 112.30, 112.40, 112.50, 112.60, 112.70, 112.80, 112.90, 113.00, 113.10, 113.20, 113.30, 113.40, 113.50, 113.60, 113.70, 113.80, 113.90, 114.00, 114.10, 114.20, 114.30, 114.40, 114.50, 114.60, 114.70, 114.80, 114.90, 115.00, 115.10, 115.20, 115.30, 115.40, 115.50, 115.60, 115.70, 115.80, 115.90, 116.00, 116.10, 116.20, 116.30, 116.40, 116.50, 116.60, 116.70, 116.80, 116.90, 117.00, 117.10, 117.20, 117.30, 117.40, 117.50, 117.60, 117.70, 117.80, 117.90, 118.00, 118.10, 118.20, 118.30, 118.40, 118.50, 118.60, 118.70, 118.80, 118.90, 119.00, 119.10, 119.20, 119.30, 119.40, 119.50, 119.60, 119.70, 119.80, 119.90, 120.00, 120.10, 120.20, 120.30, 120.40, 120.50, 120.60, 120.70, 120.80, 120.90, 121.00, 121.10, 121.20, 121.30, 121.40, 121.50, 121.60, 121.70, 121.80, 121.90, 122.00, 122.10, 122.20, 122.30, 122.40, 122.50, 122.60, 122.70, 122.80, 122.90, 123.00, 123.10, 123.20, 123.30, 123.40, 123.50, 123.60, 123.70, 123.80, 123.90, 124.00, 124.10, 124.20, 124.30, 124.40, 124.50, 124.60, 124.70, 124.80, 124.90, 125.00, 125.10, 125.20, 125.30, 125.40, 125.50, 125.60, 125.70, 125.80, 125.90, 126.00, 126.10, 126.20, 126.30, 126.40, 126.50, 126.60, 126.70, 126.80, 126.90, 127.00, 127.10, 127.20, 127.30, 127.40, 127.50, 127.60, 127.70, 127.80, 127.90, 128.00, 128.10, 128.20, 128.30, 128.40, 128.50, 128.60, 128.70, 128.80, 128.90, 129.00, 129.10, 129.20, 129.30, 129.40, 129.50, 129.60, 129.70, 129.80, 129.90, 130.00, 130.10, 130.20, 130.30, 130.40, 130.50, 130.60, 130.70, 130.80, 130.90, 131.00, 131.10, 131.20, 131.30, 131.40, 131.50, 131.60, 131.70, 131.80, 131.90, 132.00, 132.10, 132.20, 132.30, 132.40, 132.50, 132.60, 132.70, 132.80, 132.90, 133.00, 133.10, 133.20, 133.30, 133.40, 133.50, 133.60, 133.70, 133.80, 133.90, 134.00, 134.10, 134.20, 134.30, 134.40, 134.50, 134.60, 134.70, 134.80, 134.90, 135.00, 135.10, 135.20, 135.30, 135.40, 135.50, 135.60, 135.70, 135.80, 135.90, 136.00, 136.10, 136.20, 136.30, 136.40, 136.50, 136.60, 136.70, 136.80, 136.90, 137.00, 137.10, 137.20, 137.30, 137.40, 137.50, 137.60, 137.70, 137.80, 137.90, 138.00, 138.10, 138.20, 138.30, 138.40, 138.50, 138.60, 138.70, 138.80, 138.90, 139.00, 139.10, 139.20, 139.30, 139.40, 139.50, 139.60, 139.70, 139.80, 139.90, 140.00, 140.10, 140.20, 140.30, 140.40, 140.50, 140.60, 140.70, 140.80, 140.90, 141.00, 141.10, 141.20, 141.30, 141.40, 141.50, 141.60, 141.70, 141.80, 141.90, 142.00, 142.10, 142.20, 142.30, 142.40, 142.50, 142.60, 142.70, 142.80, 142.90, 143.00, 143.10, 143.20, 143.30, 143.40, 143.50, 143.60, 143.70, 143.80, 143.90, 144.00, 144.10, 144.20, 144.30, 144.40, 144.50, 144.60, 144.70, 144.80, 144.90, 145.00, 145.10, 145.20, 145.30, 145.40, 145.50, 145.60, 145.70, 145.80, 145.90, 146.00, 146.10, 146.20, 146.30, 146.40, 146.50, 146.60, 146.70, 146.80, 146.90, 147.00, 147.10, 147.20, 147.30, 147.40, 147.50, 147.60, 147.70, 147.80, 147.90, 148.00, 148.10, 148.20, 148.30, 148.40, 148.50, 148.60, 148.70, 148.80, 148.90, 149.00, 149.10, 149.20, 149.30, 149.40, 149.50, 149.60, 149.70, 149.80, 149.90, 150.00, 150.10, 150.20, 150.30, 150.40, 150.50, 150.60, 150.70, 150.80, 150.90, 151.00, 151.10, 151.20, 151.30, 151.40, 151.50, 151.60, 151.70, 151.80, 151.90, 152.00, 152.10, 152.20, 152.30, 152.40, 152.50, 152.60, 152.70, 152.80, 152.90, 153.00, 153.10, 153.20, 153.30, 153.40, 153.50, 153.60, 153.70, 153.80, 1

(Suite de la page 10)

REPARATIONS DE MATELAS

REPARATIONS DE MATELAS. Paires réparer vos vieux matelas. Manufacture de matelas... LOTS ROUSSEAU, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135, 4137, 4139, 4141, 4143, 4145, 4147, 4149, 4151, 4153, 4155, 4157, 4159, 4161, 4163, 4165, 4167, 4169, 4171, 4173, 4175, 4177, 4179, 4181, 4183, 4185, 4187, 4189, 4191, 4193, 4195, 4197, 4199, 4201, 4203, 4205, 4207, 4209, 4211, 4213, 4215, 4217, 4219, 4221, 4223, 4225, 4227, 4229, 4231, 4233, 4235, 4237, 4239, 4241, 4243, 4245, 4247, 4249, 4251, 4253, 4255, 4257, 4259, 4261, 4263, 4265, 4267, 4269, 4271, 4273, 4275, 4277, 4279, 4281, 4283, 4285, 4287, 4289, 4291, 4293, 4295, 4297, 4299, 4301, 4303, 4305, 4307, 4309, 4311, 4313, 4315, 4317, 4319, 4321, 4323, 4325, 4327, 4329, 4331, 4333, 4335, 4337, 4339, 4341, 4343, 4345, 4347, 4349, 4351, 4353, 4355, 4357, 4359, 4361, 4363, 4365, 4367, 4369, 4371, 4373, 4375, 4377, 4379, 4381, 4383, 4385, 4387, 4389, 4391, 4393, 4395, 4397, 4399, 4401, 4403, 4405, 4407, 4409, 4411, 4413, 4415, 4417, 4419, 4421, 4423, 4425, 4427, 4429, 4431, 4433, 4435, 4437, 4439, 4441, 4443, 4445, 4447, 4449, 4451, 4453,

LES ENVOLEES D'ESSAIS DE TRANS-CANADA

Les envolées d'essais de Trans-Canada commenceront demain sur la dernière étape de ce qui sera plus tard le service régulier Winnipeg-Vancouver.

LES ROCHEUSES

Vancouver, 28.—Les pilotes des Trans-Canada Air Lines commenceront, demain, la dernière étape de leur programme d'entraînement qui consistera à transporter le courrier entre Winnipeg et Vancouver.

Les officiers de la compagnie annoncent que ces envolées se feront de jour, ce sera un entraînement. Ils ajoutent qu'il ne faudra pas juger de l'efficacité et de la rapidité du service par ces envolées.

L'itinéraire des avions comporte un trajet de 1168 milles qui sera survolé dans le sens de l'Est, en 7 heures, 30 minutes et, dans le sens de l'Ouest, en 8 heures et 30 minutes. Des arrêts sont prévus dans les deux sens à Lethbridge et Regina.

Le service sera quotidien pourvu que les conditions atmosphériques s'y prêtent. L'emploi des avions pour le service des postes sera facilité par l'émission de bulletins météorologiques par le Bureau Fédéral.

Demain marquera une date importante dans l'histoire de la Compagnie. Ce sera la septième et dernière étape de l'entraînement le plus complet des pilotes de cette grande ligne aérienne.

Les heures de vol ordinaires pour venir au vol dirigé par les instruments en hiver. Cette dernière étape de leur entraînement a permis aux pilotes de voler de Winnipeg à Lethbridge, et de Lethbridge à Vancouver, et de Vancouver à Lethbridge.

Des postes radio-télégraphiques ont été établis à Vancouver, Oliver, (Suite à la page 2, 6e col.)

CAROL A LONDRES

Bucarest, 28. — (P.A.) — Le roi Carol partira le 16 mars pour Londres où il fera une visite d'Etat au roi George dont il sera l'hôte à partir du 21 mars. Hier soir, Carol a signé un document mettant en vigueur la nouvelle constitution qui lui donne des pouvoirs étendus et dote le pays d'un système parlementaire corporatiste.

UN JUGEMENT IMPORTANT A SAINT-JOSEPH

L'hon. juge Roméo Langlais, J. C. S., a rendu un jugement qui fera peut-être jurisprudence en matière d'erreurs cléricales chez les juges. — Le jugement maintient une décision qui avait été corrigée.

EN APPEL

St-Joseph, Beauce, 28. — (D.N.C.) L'hon. juge Roméo Langlais vient de rendre un jugement important qui, selon l'avis de plusieurs avocats, fera jurisprudence en matière d'erreurs cléricales chez les juges. Dans son jugement, le juge Langlais a renversé un jugement antérieur d'un juge de la Cour supérieure. Il s'agit d'une poursuite en saisie-revendication. Le juge avait d'abord donné gain de cause à l'une des parties, puis, croyant avoir fait erreur, il avait corrigé son jugement et donné gain de cause à l'autre partie. Les procureurs ont contesté en Cour supérieure cette façon de corriger un jugement et le juge Langlais leur a donné raison. Il est probable que le demandeur a inscrit son action dans les circonstances suivantes: Dans une cause, Jacques vs Paré, le défendeur poursuivait le demandeur en saisie-revendication. L'action fut renvoyée avec dépens le 20 avril 1937. Lorsque le jugement fut rendu exécutoire, pour les frais, le défendeur payait les dépens et donnait en adressant une lettre réservant ses droits.

Or, le 5 mai, le défendeur fit dans la première cause une motion alléguant qu'une confusion entre le demandeur et le défendeur avait eu lieu, qu'il s'agissait d'un "erreur matérielle cléricale" et demanda de corriger le jugement pour que l'action du demandeur et la saisie fussent maintenues avec dépens. Le 2 juin 1937, le juge Cannon, disant qu'il s'agissait d'erreurs cléricales qui amenèrent la confusion entre le demandeur et le défendeur, corrigea son jugement et maintint l'action du demandeur, Félix Jacques, et la saisie, le tout avec dépens.

— "Nous nous trouvons donc en face de deux jugements, considère le juge Langlais. Le premier déclare que le demandeur n'a pas établi les allégués de sa déclaration et qui renvoie l'action. L'autre, qui statue que le demandeur a établi les allégués et qui maintient l'action. "Le juge peut en tout temps, à la demande de l'une des parties, corriger les erreurs cléricales entachant un jugement. S'agit-il ici d'une erreur cléricale?"

Le juge Langlais cite ensuite une abondante jurisprudence et déclare "qu'il semble qu'il ne s'agisse pas d'une erreur cléricale. Puis il considère que le deuxième jugement qui vint corriger le premier est inexécutoire. En effet, dit le juge, il maintient la saisie-revendication avec dépens. Cette phraseologie n'est pas suffisante. Il aurait fallu, je crois, maintenir la saisie-revendication quant à toutes ses conclusions ou bien en répéter les éléments essentiels.

Pour d'autres raisons qu'il énumère, le juge Langlais a déclaré le deuxième jugement nul, que le premier était bon et il l'a maintenu. La cause sera probablement portée en appel.

IL SE TUE AVEC UN COUTEAU

Montréal, 28. — (P.C.) Vincent Mastraglio, un Japonais âgé de 59 ans qui avait fait "hara kiri", mercredi dernier, a succombé hier à l'affreuse blessure qu'il s'était faite à l'estomac avec un grand couteau de cuisine.

EXPLOSION

Port Hope, Ont., 28. — (P.C.) Une explosion a fait sauter ici hier soir l'angle sud-ouest du laboratoire de la raffinerie de radium de l'Eldorado Gold Mine Company. Le toit de l'édifice fut soulevé de plusieurs pouces et toutes les fenêtres du voisinage éclatèrent. L'explosion ne fut pas suivie d'un incendie et personne ne fut blessé. On croit que l'accident est dû à une fuite de gaz.

SIR JAMES MACBRIEN

Toronto, 28. — (P.C.) L'état de sir James MacBrien, qui est gravement malade à l'hôpital Général de Toronto, était toujours le même hier. Le commissaire de la Gendarmerie Royale du Canada est à l'hôpital depuis plus de deux mois souffrant d'une maladie dont la nature n'a pas été révélée.

ESSOR DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE

M. l'abbé Pascal Potvin, professeur au collège Ste-Anne de la Pocatière, a prononcé samedi une intéressante conférence devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

SUGGESTIONS

M. l'abbé Pascal Potvin, professeur de littérature au collège de Ste-Anne de la Pocatière, a prononcé samedi soir, devant les membres de la Société des arts, sciences et lettres, une intéressante conférence qu'il avait intitulée: "Quelques veines inexploitées de notre littérature", ou, comme il l'a fait remarquer, "Pour une littérature plus canadienne". Cette réunion était sous la présidence de M. Metty Kozic qui a présenté le conférencier. M. J.-A. Paradis remercia l'abbé Potvin.

Parmi les personnes présentes on remarquait MM. J.-T. Perron, G.-E. Marquis, Athanase Guy, Jos.-S. Blais, le Dr. Col. Ernest Légaré, L.-P. Goulet, Maurice Brodeur, M. et madame Hector Faber, M. et madame J.-Baptiste Soucy, M. et madame Alexis Gagnon, M. et madame L.-E. Payette, Mlle Simone LeFebvre, Mlle G. Turgeon, MM. Eudore Caron, Henri Gilbert, C.-E. Pelletier, André Hamel, J.-M. Demers, Gérald L'Heureux, Yves Pettigrew, Antonio Paradis, L. Pouliot, P.-O. Pouliot, Ernest Royer, Maurice Gilbert, L.-P. Roy.

La prochaine conférence sera donnée le 12 mars par M. l'abbé Albert Tessier, du séminaire de Trois-Rivières.

Voici maintenant un résumé de la conférence de M. l'abbé Potvin. A l'égard de la littérature plus canadienne requiert trois mouvements dans notre effort pour y arriver:

1. — Étendre le champ d'exploitation

Une littérature canadienne devrait signifier non pas seulement l'expression de la vie contemporaine dans la province de Québec, mais la mise en oeuvre littéraire de notre existence de trois siècles dans la majeure partie de l'Amérique du Nord. Le régionalisme est excellent et ceux qui (Suite à la page 7 5e col.)

P. BEAUMONT EST DECÉDÉ

M. Pierre Beaumont, cultivateur de l'ancienne Lorette, est décédé à sa résidence à l'âge de 68 ans et 3 mois après une carrière laborieuse.

LA FAMILLE

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Les logements du premier étage, occupés par les familles Dufour et Simpson, ont été lourdement endommagés par le feu, l'eau et la fumée. L'étage supérieur, où demeuraient les familles Emond et Dérubé, ont également eu à souffrir du feu, mais surtout de la fumée. Le rez-de-chaussée, où se trouvaient le restaurant de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, ont subi de gros dégâts par l'eau.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

DELBOS DEMEURE AU POSTE



Voici la dernière photo de M. YVON DELBOS, à gauche, et de M. ANTHONY EDEN à la Société des Nations, à Genève. Il y a quelques jours, le rumeur voulait que le ministre des Affaires étrangères de France soit forcé de s'en aller, mais il appert, aux dernières nouvelles, qu'il est plus solide que jamais.

Une famille échappe à une mort horrible

Une famille, celle de M. Aimé Emond, a failli périr dans les flammes samedi soir quand le feu a ravagé une maison sise rue Saint-Paul. — Les Emond se réfugièrent sur le toit d'un hangar.

SAUVETAGE DRAMATIQUE

Un incendie dramatique au cours duquel une mère et ses six enfants ont été secourus du haut d'un hangar, où ils avaient réussi à se sauver, a fait rage, samedi soir dernier, dans une maison de deux étages, située aux nos 147, 147 1/2, et 149 de la rue St-Paul. La famille, qui a été ainsi descendue par les pompiers, est celle de M. Aimé Emond. Elle habitait le second étage de la construction.

A cause des flammes qui ravageaient les logements du deuxième, il était impossible de quitter le deuxième par l'escalier. Dans ce même incendie, quatre familles ont été chassées de leur logis. Ce sont celles de M. Israël Dufour, chez qui le feu a originaire; de M. Ernest Simpson, de M. Aimé Emond et de M. Léon Bérubé. Le restaurant de M. Dumais Montsieur, et la bijouterie de M. Benjamin Bolduc, au rez-de-chaussée, ont subi de lourds dommages par l'eau et la fumée. Cette construction était la propriété de madame Zoé Gauvin. Madame Gauvin nous disait hier soir que les pertes étaient de quelques milliers de dollars.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

Deux appels ont été donnés à la brigade des incendies pour ce feu. Les pompiers ont travaillé pendant plus de 2 heures. La première alarme a été donnée à 7 heures 31, à la boîte 186. Lorsque le premier détachement de la brigade arriva sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy, et du lieutenant Alain, le logement de M. Moirissette et la bijouterie de M. Bo. Dufour, au deuxième étage, était la proie des flammes qui jaillissaient par toutes les ouvertures.

JEUNE HOMME ACQUITTE PAR LE TRIBUNAL

Henry Gordon, de St-Simon est honorablement acquitté d'une accusation portée contre lui par l'Electrolux Co., Ltd. — Le juge blâma la compagnie.

UN RETARD

Drummondville, 28. (D.N.C.) Henry Gordon, jeune homme de St-Simon, employé comme vendeur de l'Electrolux Co. Ltd., a été honorablement acquitté de l'accusation d'avoir converti frauduleusement à son propre usage une somme de \$63 qu'il avait perçue d'un des clients de la compagnie. Il avait été mis en état d'arrestation, le 2 février dernier.

A l'enquête préliminaire, tenue à Arthabaska, devant le magistrat Machdillon, il a été prouvé que M. Gordon, non seulement n'avait pas converti cet argent à son usage, mais qu'il s'était toujours conduit à l'endroit de la compagnie comme un employé franc et honnête, et l'enquête de plus a démontré que dans l'espace d'un an il avait vendu pour la compagnie ci-dessus, 126 machines au prix de \$86 chacune et que par conséquent il avait fait faire à la compagnie un chiffre d'affaires d'au-delà de \$10,000. Parce que contrairement à un contrat qui le civilement l'agent vis-à-vis la compagnie, Gordon avait retardé pour faire la remise des \$63 perçus, on l'avait fait arrêter au criminel. Le savant magistrat a blâmé la compagnie Electrolux d'avoir traîné devant une cour criminelle un honnête citoyen et surtout son plus gros vendeur, parce que sans mauvaise foi et sans aucune intention criminelle et par suite de circonstances incontrôlables, il avait retardé de quelques jours l'envoi du montant à la compagnie.

Après un brillant plaidoyer de Me Paul A. Trahan, procureur de Gordon, qui avait établi tous ces faits devant la cour, le magistrat Machdillon libéra immédiatement l'accusé en ces termes:

Henry Gordon, vous êtes honorablement acquitté d'une accusation civile portée contre vous par l'Electrolux Co. Ltd. Vous êtes donc libre et pouvez retourner à vos affaires le front haut.

Après un brillant plaidoyer de Me Paul A. Trahan, procureur de Gordon, qui avait établi tous ces faits devant la cour, le magistrat Machdillon libéra immédiatement l'accusé en ces termes:

Henry Gordon, vous êtes honorablement acquitté d'une accusation civile portée contre vous par l'Electrolux Co. Ltd. Vous êtes donc libre et pouvez retourner à vos affaires le front haut.

LES DANGERS D'INCENDIES

Grande campagne contre les dangers d'incendies. — La ligue de sécurité nomme un comité à la tête duquel elle place l'ancien chef des pompiers de Montréal, M. J. Tremblay.

UNE ENQUETE

Le nouveau comité de la prévention des incendies, formé par la ligue de sécurité de la province de Québec la semaine dernière, et présidé par la présidence de M. Joseph Tremblay, ancien chef des pompiers de Montréal, vient d'élaborer un plan de campagne afin de combattre les ravages de l'incendie dans notre province. M. James McLean, directeur du service de la prévention des incendies à l'hôtel de ville de Montréal, est le secrétaire actif de ce nouveau comité.

Les directeurs de postes de pompiers de l'île de Montréal seront invités à devenir membres du comité, après quoi des lettres seront adressées à tous les maires et échevins de nos villes, villages et paroisses, pour demander leur coopération. Le comité propose de créer une succursale de district dans chaque grand centre où il se trouve une importante brigade d'incendies. Le secrétaire de cette municipalité sera invité à participer au mouvement.

Le comité général, à Montréal, diffusera une quantité d'informations par le médium de lettres, circulaires, etc. Des experts, choisis par le comité, s'occuperont de conduire des enquêtes minutieuses. Les petites villes pourront se procurer des succursales que le comité organisera dans les principales agglomérations sous les détails relatifs à la prévention des incendies.

Afin de faciliter l'inspection des gros édifices, collèges, convents, etc., le questionnaire spécial de la ligue de sécurité sera distribué en vue d'obtenir certains détails au bon fonctionnement du comité.

DIMINUTION DU TRAVAIL

Ottawa, 28. — (P.C.) Les chiffres sur l'emploi que vient de publier l'Office fédéral de la Statistique révèlent que 10,402 familles canadiennes qui comptaient en tout 1,081,603 personnes sur leurs listes de paie le 1er janvier en comptaient le 1er février 1938, soit 29,052 de moins, ce qui signifie 20,522 chômeurs de plus. Au 1er février, cependant, l'indice de l'emploi se trouvait sensiblement égal au niveau de 1929.

MINISTRIEL ELU

Edimbourg, 28. (P.C.-câble) — Le siège des Universités écossaises qu'occupait en Chambre des Communes Ramsay Macdonald reste en possession des ministériels à la suite de l'élection complémentaire d'hier. Sir John Anderson, ancien gouverneur du Bengale et candidat du gouvernement national, a réuni 14,042 votes et le plus proche de ses trois adversaires en a réuni 5,618.

MASSACRE D'ENFANTS

Mexico, 28. (P.A.) — Eduardo Valdez, un fonctionnaire, a tiré une balle, samedi à chacun de ses quatre enfants, âgés de quatre à 14 ans, et a ensuite tourné son arme contre lui-même. Un fils, Enrique, 10 ans est mort instantanément et les trois autres enfants sont dans un état critique. Les voisins disent que Valdez avait récemment été abandonné par son épouse.

UN INCENDIE CHEZ PATOU RUE ST-JEAN

Le feu se déclare "chez Patou Engr.", 217, rue Saint-Jean, se communique chez Boyte & Mercier, décorateurs, et cause de grands dégâts. — Dommages chez mesdemoiselles Labrecque.

DEUX APPELS

Un incendie d'origine inconnue s'est déclaré, samedi après-midi, au magasin de nouveautés "chez Patou Engr.", 217, rue St-Jean, et a causé de grands dommages considérables à l'établissement Boyte & Mercier, décorateurs, ainsi qu'au logement de mesdemoiselles Labrecque. Ce commencement d'incendie, pour lequel deux appels différents ont été donnés, s'est déclaré vers midi et demi, et les pompiers ont été au travail jusqu'à 2 heures et 8 minutes.

Une explosion a apparemment été la cause de cet incendie. Le propriétaire de l'établissement a légèrement été brûlé à la figure et aux cheveux en voulant sauver quelques articles. Les flammes se sont propagées rapidement à tout le magasin pour s'attacher au plafond et aux planchers du deuxième étage, et de là cause des dommages au magasin Boyte & Mercier. Les pertes causées par cet incendie sont très élevées.

Il était exact à 12 heures 27, samedi après-midi, lorsque la première alarme fut sonnée à la boîte 214. Quelques minutes plus tard, à 12 heures 30, la seconde alarme était sonnée à la même boîte. En peu de temps, les pompiers installèrent plusieurs jets d'eau qu'ils dirigèrent contre les flammes, qui faisaient surtout rage en arrière du magasin et se propageaient à tout l'établissement. Le chef d'escadron Beaulieu avait la direction des détachements de la brigade. Les deux étages supérieurs, occupés par M. Labrecque, ont été endommagés par le feu, l'eau et la fumée.

LA VENTE DU POSTE CRCK

Le secrétaire de l'Unité nationale de Limoulo, M. Urbain Caumartin, nous transmet une résolution de cette société touchant la vente du poste CRCK. Voici le texte de cette résolution:

Les membres du Bureau de direction de l'UNITÉ NATIONALE de LIMOULOU, réunis en assemblée régulière le samedi 26 février 1938 à 9 heures du soir ont adopté la résolution suivante:

"Attendu que ce poste est le seul qui possède Radio-Canada dans la région de Québec;

"Il est résolu à l'unanimité que l'UNITÉ NATIONALE de LIMOULOU proteste énergiquement contre la vente projetée de ce poste";

Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Murray, président de la Commission Canadienne de la Radio, à l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice ainsi qu'à tous les journaux de Québec, pour publication.

Québec, ce 26 février 1